

La CLE du

S A G E



L'équipe du

S M O A

Rapport d'activité

2019

Érosion agricole, Jaux – décembre 2019

Le mot du Président

Depuis le 01^{er} février 2010, le Syndicat Mixte Oise-Aronde (SMOA) participe à la préservation et la protection de nos ressources en eau à l'aide du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin Oise-Aronde. Le 28 juin 2018, les 9 EPCI membres ont confié l'exercice de la compétence relative à la Gestion des Milieux Aquatiques (GEMA) au SMOA. Le périmètre syndical s'étend sur 92 communes et il est identique à celui du SAGE. Cette cohérence nous permet d'agir de façon pertinente pour la gestion de l'eau depuis l'amont jusqu'à l'aval.

Le rapport d'activité rend compte de l'important travail réalisé en 2019 par les membres de la Commission Locale de l'Eau (CLE) et la cellule animation du SMOA. Après avoir présenté les travaux et les orientations de la CLE, le document illustre les temps forts de l'année pour chaque objectif identifié dans le SAGE. Il reprend ensuite, sous la forme de tableaux, la liste des opérations accompagnées par la cellule technique du SMOA.

L'équipe du SMOA se tient à votre disposition pour répondre à vos questions et vous aider dans vos démarches qui permettront d'aboutir à une meilleure gestion de la ressource en eau.

Je vous souhaite une bonne lecture !

Philippe MARINI
Sénateur honoraire de l'Oise, Maire de Compiègne
Président du SMOA et de la CLE



Et du 1^{er} Vice-président

Par l'intermédiaire de ce rapport d'activité, je tenais à souligner l'engagement quotidien des élus du bassin Oise-Aronde et des agents du SMOA.

Ce document met en valeur le travail engagé pour la révision du SAGE Oise-Aronde. L'année 2019 a été marquée par la mise en œuvre de la compétence GEMA, l'élaboration du Contrat de Territoire Eau et Climat (CTEC) 2020 – 2026 et l'émergence du Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) de l'Aronde.

À la lecture de ce document, je souhaite que chacun puisse prendre conscience de la dynamique locale reposant sur l'équilibre entre protection des milieux aquatiques et satisfaction des usages.

Enfin, je tenais à préciser que notre syndicat est de plus en plus reconnu comme un partenaire actif et efficace à l'échelle de notre territoire. Depuis 2010, de nombreuses communes nous consultent et semblent satisfaites.

Alain COULLARÉ
Maire de Monceaux
1^{er} Vice-président du SMOA

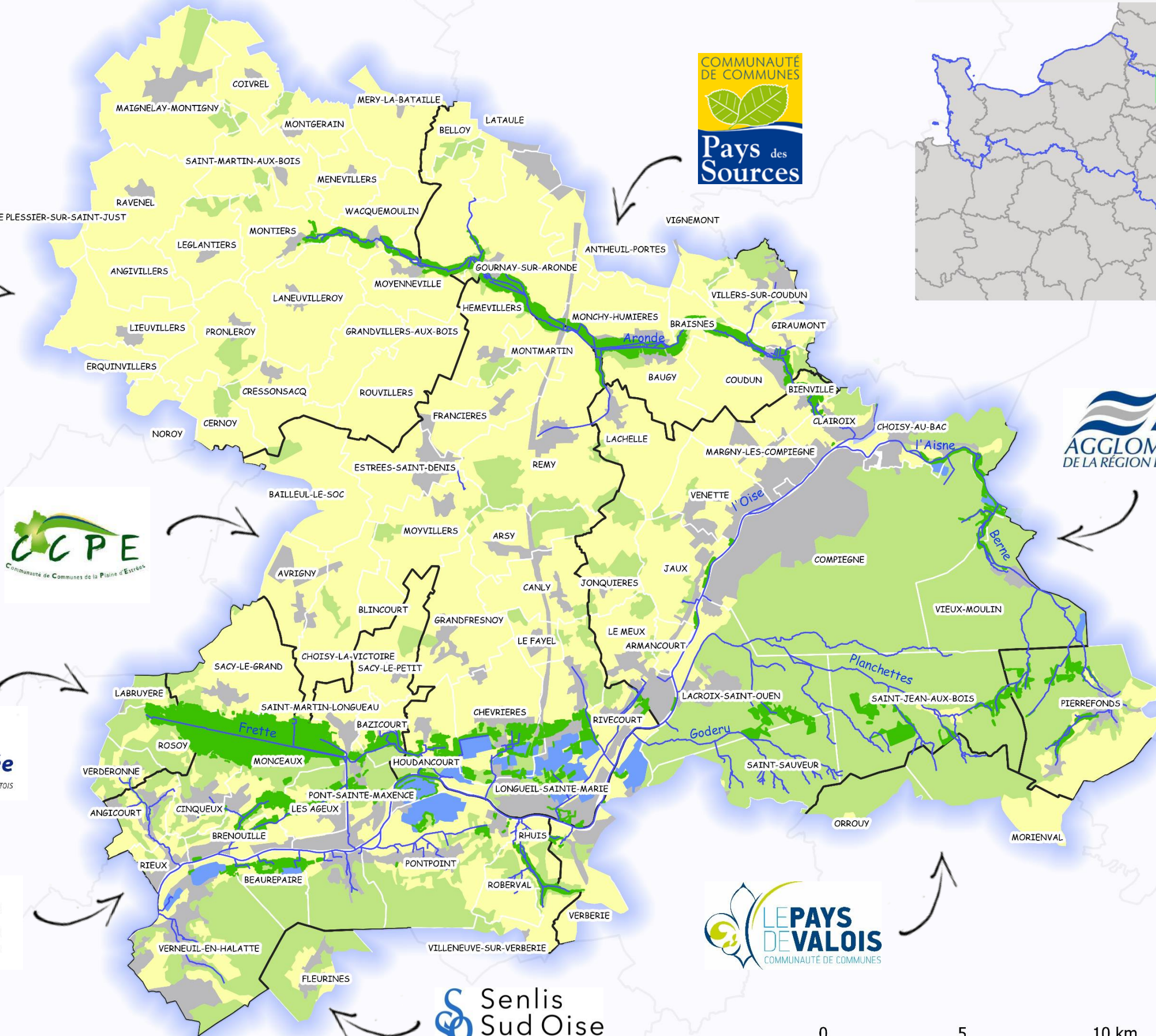
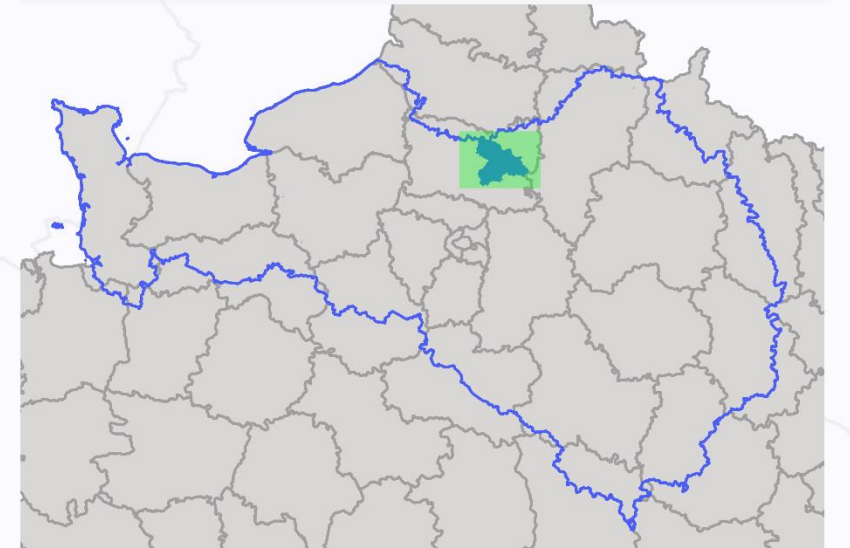


Le périmètre du SAGE Oise-Aronde et du

SMOA

Syndicat Mixte Oise-Aronde

Localisation du SMOA à l'échelle du bassin Seine-Normandie



Légende

- Limites communales
- Limites EPCI

Occupation du sol

- Plan d'eau
- Zones agricoles
- Zones forestières et de prairies
- Zones urbaines
- Zones humides
- Réseau hydrographique

0 5 10 km



Sommaire

Le SAGE Oise-Aronde	7
◆ Le territoire du SAGE Oise-Aronde : son périmètre d'action	7
◆ Son organisation.....	12
◆ Les réunions	13
◆ Les avis rendus par la CLE et son bureau	13
Présentation du SMOA	20
◆ Ses élus.....	23
◆ Ses comités techniques	23
◆ Sa gouvernance locale et participative	24
Les temps forts de l'année 2019	27
◆ Fiche 1 : Suivi quantitatif de l'Aronde 2018 – 2019	29
◆ Fiche 2 : Suivi quantitatif 2019 des Marais de Sacy	30
◆ Fiche 3 : Suivi des volumes d'eau prélevés au sein de la Zone de Répartition des Eaux (ZRE) du bassin de l'Aronde.....	31
◆ Fiche 4 : Bilan de la qualité des eaux souterraines en 2019	32
◆ Fiche 5 : Travaux de continuité écologique de l'Aronde au niveau du moulin de Froisselle à Clairoux.....	33
◆ Fiche 6 : Étude PPRE des rus affluents en rive droite de l'Oise.....	34
◆ Fiche 7 : Gouvernance locale des Marais de Sacy : 1997 – 2019	35
◆ Fiche 8 : Les Marais de Sacy : Ramsar et Natura 2000	36
◆ Fiche 9 : Bilan 2019 Natura 2000 et perspectives LIFE Anthropofens	37
◆ Fiche 10 : Bilan 2019 des travaux d'entretien des rivières et des zones humides.....	38
◆ Fiche 11 : Travaux d'aménagement du marais communal de Monchy-Humières	39
◆ Fiche 12 : Travaux de maîtrise des ruissellements et des coulées de boue à Choisy-au-Bac, Monchy-Humières, Pontpoint et Braisnes-sur-Aronde	40
◆ Fiche 13 : Le Projet Pédag'EAUgigue du SMOA 2018-2019	41
◆ Fiche 14 : La journée technique du SMOA « retour d'expérience »	42
◆ Fiche 15 : Le guide du riverain d'un cours d'eau.....	43
Descriptif détaillé	44
◆ Sébastien DESCHAMPS.....	45
◆ Camille HERNANDEZ.....	51
◆ Jean-Christophe BULLOT	56
◆ Christophe GALET	61
◆ Marie-Charlotte LARIVIERE	68
◆ Nadège GAMAIN	69



Le SAGE Oise Aronde

Commission Locale de l'Eau (CLE) – 15 mai 2019

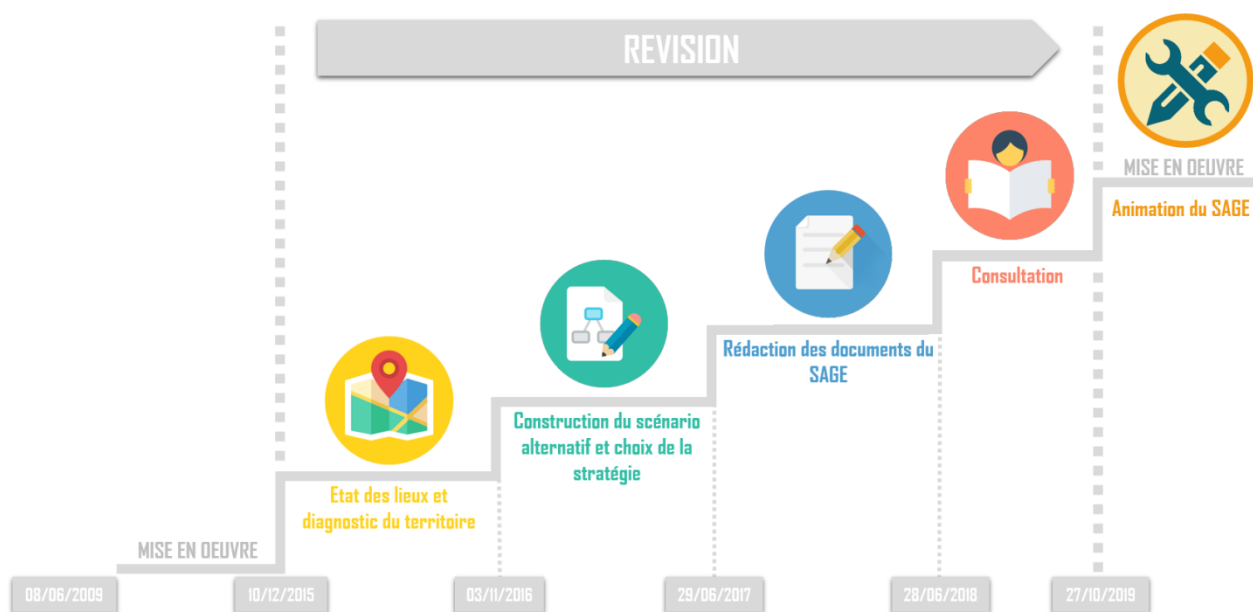
Conformément aux dispositions prévues à l'article R. 212-34 du code de l'environnement, cette première partie du rapport présente les travaux et les orientations de la Commission Locale de l'Eau (CLE) Oise-Aronde, les résultats et les perspectives de la gestion de l'eau dans le périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE).



LA PHASE D'EMERGENCE. L'élaboration du SAGE Oise-Aronde a été motivée, à partir de 1996, suite à plusieurs problèmes majeurs mis en évidence sur le bassin-versant (qualité déficiente des rivières et eaux souterraines, problèmes d'étiage et d'inondations, ...). En 2001, le périmètre du SAGE a été fixé par arrêté préfectoral. Entre 2005 et 2009, la Commission Locale de l'Eau (CLE) a participé à l'élaboration des documents du SAGE Oise-Aronde.

LA PREMIERE MISE EN ŒUVRE. Depuis 2009, le SAGE Oise-Aronde a contribué à des avancées notables, notamment au niveau de la maîtrise des étiages. L'étude de modélisation de la nappe de la Craie a permis de déterminer le Volume Maximum Prélevable Objectif (VMPO) et d'établir un partage de la ressource entre les différents usagers. En ce qui concerne les milieux, l'inventaire des zones humides constitue un outil d'aide à la décision et améliore la connaissance du territoire. Plus largement, les actions du Contrat Global Oise-Aronde 2010 – 2015 ont engagé une dynamique de bassin versant et ont permis d'atteindre en partie les objectifs du SAGE.

LA RÉVISION DU SAGE. Les membres de la CLE ont validé la mise en révision du SAGE Oise-Aronde le 10 décembre 2015. Cette nouvelle étape avait pour objectif de conserver une dynamique de terrain, de garantir une cohérence avec les enjeux locaux et d'assurer une efficacité des actions à engager. De plus, le SAGE doit être compatible avec le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Seine-Normandie en vigueur.





2016 – La mise à jour de l'état des lieux a permis d'actualiser l'état de connaissance du bassin Oise-Aronde. Cette phase a été validée par la Commission Locale de l'Eau du 03 novembre 2016.



2017 – Après concertation, les acteurs ont défini la ligne de conduite du SAGE révisé. Lors de la Commission Locale de l'Eau du 29 juin 2017, le choix de la Stratégie a été approuvé.



2017 - 2018 – À l'issue des comités de rédaction, la Stratégie a été retranscrite dans les documents du SAGE. Ces derniers ont ensuite été validés par la Commission Locale de l'Eau le 28 juin 2018.



2018 – Les documents du SAGE ont été soumis à consultation des personnes publiques et organismes visés à l'article L.212-6 du Code de l'environnement. Le 13 décembre 2018, les membres de la Commission Locale de l'Eau ont approuvé les modifications à apporter au SAGE révisé.



2019 – En novembre 2019, la CLE a approuvé la mise en compatibilité du SAGE avec le SDAGE en vigueur. La consultation du public par voie électronique s'est déroulée entre juin et juillet 2019.

Chiffres clés de la procédure de révision :



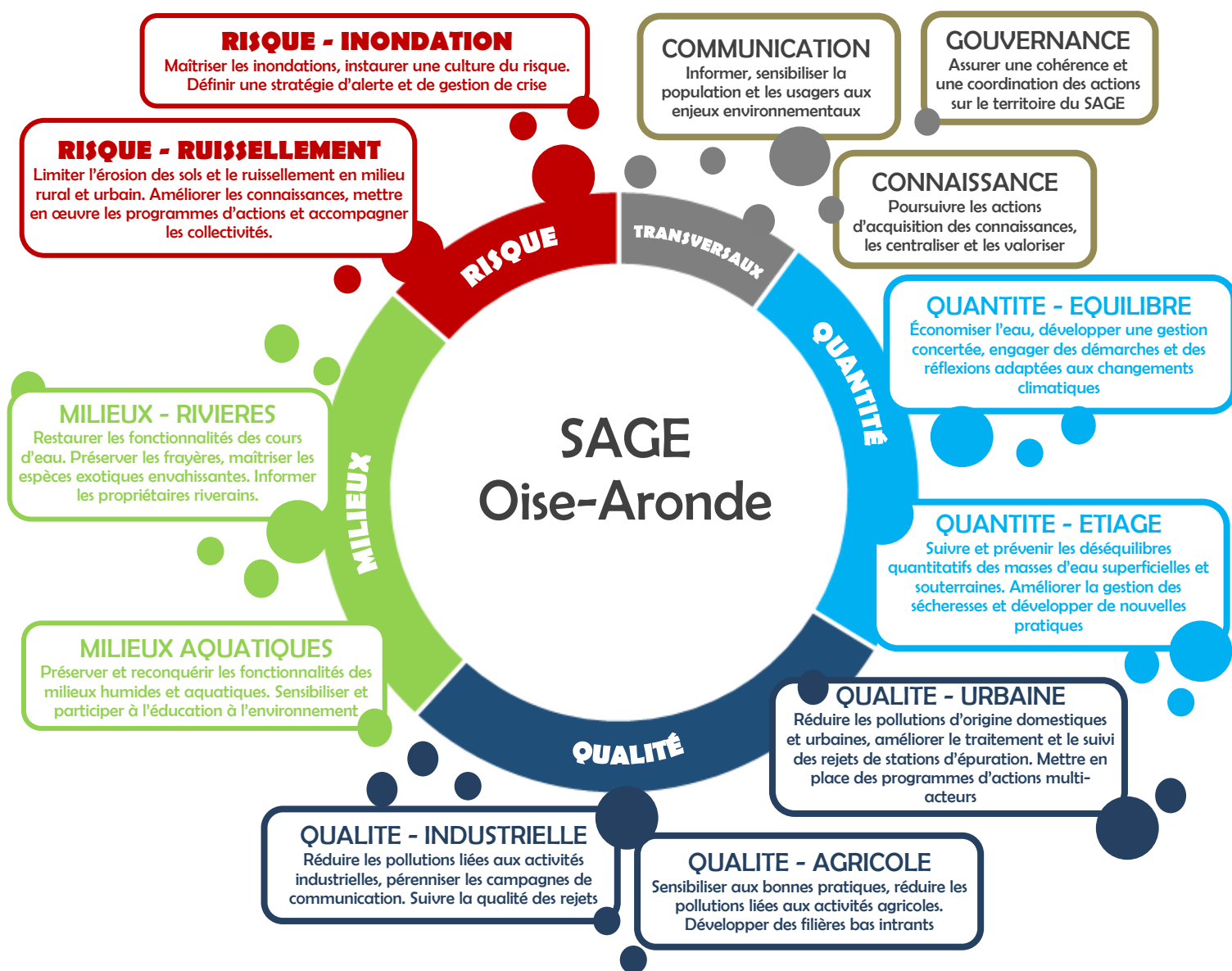
LA SECONDE MISE EN ŒUVRE. Le SAGE est de nouveau en phase de mise en œuvre suite à l'arrêté préfectoral du 27 novembre 2019. L'arrêté d'approbation vient récompenser le travail de concertation et de partage de la CLE ainsi que les actions engagées depuis plusieurs années par les acteurs de l'eau du bassin Oise-Aronde. Désormais, les décisions de l'administration (État, collectivités) dans le domaine de l'eau devront être compatibles avec le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) du SAGE révisé (lien de compatibilité). Le règlement et les documents graphiques sont quant à eux opposables aux tiers pour l'exécution de toutes installations, ouvrages, travaux ou activités de la nomenclature eau (lien de conformité).

À l'image du Contrat Global pour l'eau 2010 – 2015, la mise en œuvre du SAGE révisé se traduit par le Contrat de Territoire Eau et Climat (CTEC) sur la période 2020-2026. Le CTEC est un outil de programmation qui engage les parties sur les enjeux « eau et climat » du bassin. Le CTEC Oise-Aronde mobilise les maîtres d'ouvrage autour d'un programme d'actions prioritaires et efficaces pour la préservation des ressources en eau, la biodiversité et l'adaptation au changement climatique. Il repose sur un diagnostic complet et cohérent du bassin, partagé par l'ensemble des acteurs concernés, qui démontre l'opportunité de mettre en place le contrat. À cet effet, le CTEC Oise-Aronde définit les actions prioritaires à mettre en œuvre pour répondre aux enjeux du SAGE Oise-Aronde révisé. La signature portant mise en œuvre du CTEC est envisagée au printemps 2020.

ÉLÉMENTS CLÉS DU SAGE OISE-ARONDE RÉVISÉ :

Pluies intenses, sécheresses, pollutions diffuses et dégradation des milieux renforcent l'urgence d'une gestion durable de l'eau en Oise-Aronde.

5 enjeux, 12 objectifs, 89 dispositions ont été identifiées par la CLE



L'atteinte des objectifs du SAGE passe par la mobilisation quotidienne des acteurs du bassin versant et la mise en œuvre du Contrat de Territoire Eau et Climat (CTEC) portant sur les enjeux du territoire.

◆ Son organisation

1. LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU (CLE). Le SAGE implique l'ensemble des acteurs de l'eau du territoire. Ils sont regroupés au sein d'une assemblée délibérante, la CLE, qui offre un espace de discussion et de prise de décision. La CLE est donc le lieu de concertation de la gestion de l'eau à l'échelle du bassin Oise-Aronde. Son rôle est l'élaboration, la révision et le suivi du SAGE dans un souci de résolution des conflits d'usages. La CLE est également chargée de donner des avis sur les dossiers « loi sur l'eau » afin de mesurer la compatibilité avec les documents du SAGE Oise-Aronde.

La CLE du SAGE Oise-Aronde a été instituée par le Préfet de l'Oise le 16 octobre 2001. Présidée par M. Philippe MARINI, Sénateur Honoraire - maire de Compiègne et Président du SMOA, la CLE est composée de trois collèges et comprend actuellement 36 membres (AP du 19 mars. 2020) :

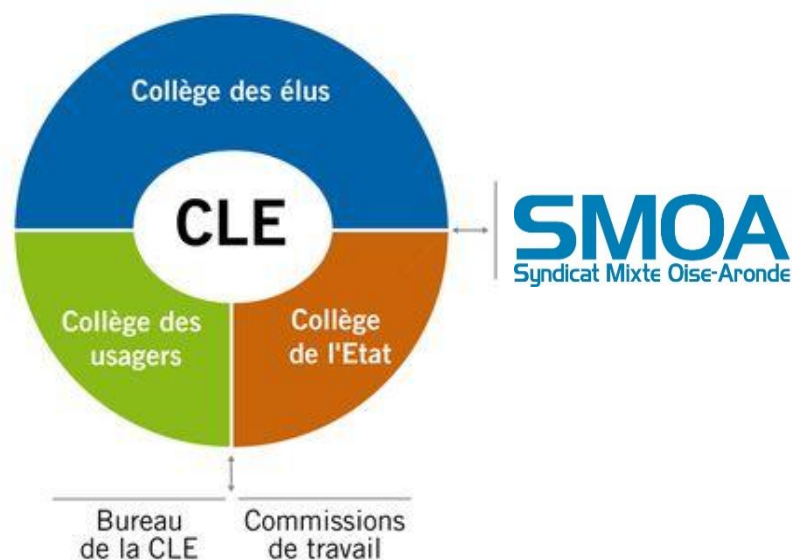
- ❖ Collège des collectivités (18 membres)
- ❖ Collège des usagers (9 membres)
- ❖ Collège de l'État (9 membres)

2. LE BUREAU DE LA CLE. Un bureau restreint de la CLE constitué de 18 membres :

- ❖ Collège des collectivités (8 membres)
- ❖ Collège des usagers (5 membres)
- ❖ Collège de l'État (5 membres)

Il se réunit autant que besoin pour étudier les dossiers techniques avec l'appui administratif et technique du SMOA. La CLE donne mandat au bureau pour préparer les réunions plénières et formuler des avis sur certains dossiers ou projets sur lesquels elle est officiellement saisie.

3. LA STRUCTURE PORTEUSE DU SAGE. Pour élaborer le SAGE, atteindre les objectifs et respecter les préconisations fixées, la CLE s'appuie sur une structure porteuse, indispensable à l'animation de la démarche et à la maîtrise d'ouvrage des opérations. Le SMOA est créé depuis le 1^{er} février 2010. Il est composé de 55 membres titulaires et 55 membres suppléants. Il assure l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi, l'animation et la révision du SAGE Oise-Aronde. Il peut être maître d'ouvrage d'actions inscrites dans le SAGE lorsqu'il y a un intérêt de les mener à l'échelle du bassin Oise-Aronde.



◆ Les réunions

1. LES SÉANCES PLÉNIÈRES. Au cours de l'année 2019, la CLE du SAGE Oise-Aronde s'est réunie le 15 mai et le 10 octobre à la salle polyvalente de Monceaux. Était à l'ordre du jour du :

15 mai 2019

- ❖ Approbation du compte rendu de la séance précédente (13 décembre 2018)
- ❖ Points d'information :
 - CANAL SEINE-NORD EUROPE : Présentation du projet et dossier réglementaire
 - REVISION DU SAGE : Mise en compatibilité du projet de SAGE Oise-Aronde révisé avec le SDAGE Seine-Normandie en vigueur
 - OBSERVATOIRE DU SAGE : Mise en ligne de l'outil cartographique
 - QUANTITÉ-ÉTIAGE : État des niveaux des nappes et des cours d'eau
 - QUALITÉ : Évaluation de la qualité des masses d'eau
 - CTEC : État d'avancement
 - MILIEUX-AQUA et MILIEUX-RIV : Bilan des actions GEMA 2018-2019
- ❖ Délibérations :
 - Mise en compatibilité du projet de SAGE Oise-Aronde avec le SDAGE en vigueur avant la participation du public par voie électronique
 - Approbation du rapport d'activité 2018

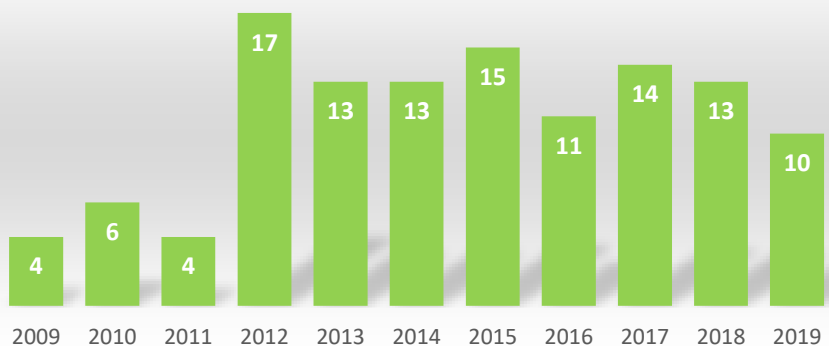
10 octobre 2019

- ❖ Approbation du compte rendu de la séance précédente (15 mai 2019)
- ❖ Points d'information :
 - QUANTITÉ-ÉTIAGE : État des niveaux des nappes et des cours d'eau, arrêté préfectoral et mesures en vigueur
 - CTEC : programmation et calendrier de mise en œuvre
- ❖ Délibération :
 - Adoption définitive du projet de SAGE Oise-Aronde révisé

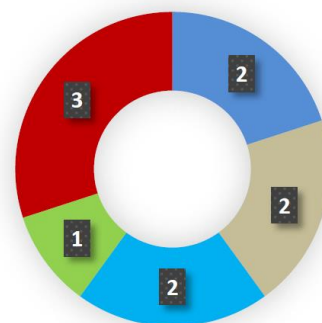
2. LE BUREAU DE LA CLE. Durant l'année 2019, le bureau a été consulté à 10 reprises (avis dossier loi sur l'eau). Le bureau de la CLE s'est réuni le 18 septembre 2019 à la salle polyvalente de Monceaux au sujet de la demande dérogatoire d'attribution d'un volume d'eau d'irrigation exceptionnel et provisoire (hors procédure loi sur l'eau).

◆ Les avis rendus par la CLE et son bureau

Evolution du nombre d'avis rendus par la CLE en 10 ans



Répartition des avis rendus en 2019



- DOCUMENTS D'URBANISME (PLU)
- PROJET D'AMENAGEMENT (ZAC)
- QUANTITE-EQUI (forage d'irrigation agricole, OUGC,)
- MILIEUX-RIV (CSNE)
- RISQUE-RUISS (programme de maîtrise des ruissellements)



DOCUMENTS D'URBANISME

Avis 003.2019

PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE LA COMMUNE D'ANGICOURT.

La commune d'Angicourt est membre de la Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte dont le SCoT a été approuvé le 28 juin 2011. La commune d'Angicourt est incluse dans le périmètre du SAGE Oise-Aronde selon l'arrêté préfectoral du 15 mars 2018. D'une manière générale, aucune référence au SAGE Oise-Aronde n'est mentionnée au sein du projet de PLU de la commune d'Angicourt et au niveau de l'évaluation environnementale. Pour rappel, le projet de PLU doit être rendu compatible dans un délai de 3 ans après l'approbation du présent SAGE.

- ✓ *Le bureau de la CLE émet un avis favorable*
- ✓ *Le bureau de la CLE demande que le SAGE Oise-Aronde soit pris en compte dans l'évaluation environnementale du PLU de la commune d'Angicourt.*

Avis 007.2019

PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE LA COMMUNE DE FLEURINES.

La commune de Fleurines est membre de la Communauté de Communes de Senlis Sud-Oise. Ce territoire n'est ni doté d'un SCoT, ni d'un Plan de Déplacements Urbains (PDU), ni d'un Programme Local d'Habitat (PLH). La commune est membre du PNR Oise – Pays de France. La commune est concernée par deux SAGE (Nonette, Oise-Aronde). La commune de Fleurines est incluse pour partie dans le périmètre du SAGE Oise-Aronde par l'arrêté préfectoral du 15 mars 2018. Pour rappel, le projet de PLU doit être rendu compatible dans un délai de 3 ans après l'approbation du SAGE.

- ✓ *Le bureau de la CLE émet un avis favorable.*

PROJETS D'AMENAGEMENT

Avis 001.2019

MODIFICATION DE LA GESTION DES EAUX PLUVIALES DE LA ZAC DU BOIS DE PLAISANCE.

L'Agglomération de la Région de Compiègne (ARC) souhaite modifier la Zone d'Activité (ZAC) du Bois de Plaisance située sur la commune de Venette. Cette zone a été créée par la collectivité le 29 juin 2004 et autorisée par arrêté préfectoral en date du 14 janvier 2005. Le projet initial prévoyait la création de bassin d'infiltration propre à la parcelle pour les surfaces supérieures à 10 000 m² et le rejet des eaux pluviales dans le réseau public pour les parcelles inférieures à 10 000 m². Dans ce cadre, le projet comportait l'aménagement de trois bassins de rétention / infiltration. À ce jour, la partie Nord-Est de la ZAC est dotée des bassins B2 et B3 d'un volume de stockage de 10 570 m³.

La partie Nord-Ouest, faisant l'objet de la présente demande de modification, ne dispose pas du bassin d'infiltration B1 (4 815 m² / 11 570 m³). La surface totale et les limites initiales du projet sont inchangées, soit une emprise de 124 ha. Les modifications envisagées concernent la zone Ouest (limitrophe Bostik, Catimel) avec la conservation et le réaménagement de la RD 36e, la suppression des voies de desserte secondaires prévues au projet initial et enfin le remplacement du principe de réseau d'eaux pluviales (espaces publics et privés) par le principe de la gestion de l'eau à la parcelle.

Actuellement la zone Ouest est occupée par des parcelles agricoles et traversée par la RD 36e. La zone à aménager s'étend sur 589 662 m². Le dossier indique que le bassin B1 ne sera pas réalisé. Les eaux pluviales seront gérées à l'échelle de chaque lot (bassin d'infiltration, tranchée d'infiltration, ...) et au droit de la RD 36e (zone d'infiltration des espaces publics).

- ✓ *Le bureau de la CLE émet un avis favorable.*

Avis 006.2019

AMÉNAGEMENT DE LA ZAC DE LA PRAIRIE 2.

L'Agglomération de la Région de Compiègne (ARC) souhaite poursuivre l'aménagement de la Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) de la Prairie. Le projet d'aménagement « Prairie 2 » couvre un site de 14,5 hectares localisé au Nord-Est de Venette et au Sud de Margny-les-Compiègne. La zone est délimitée au Nord par la ZAC de la Prairie 1, à l'Est par un quartier d'habitation, au Sud et à l'Ouest par les voies SNCF. D'après le dossier, le site sera divisé en 4 zones. La zone ZA1 correspond à une zone résidentielle à dominante d'habitat individuel (environ 100). La zone ZA2 correspond à une zone mixte, à dominante d'habitat collectif (environ 400), d'équipements, de services. La zone ZB est une zone destinée à l'accueil d'activités et de bureaux.

La zone EV est une zone réservée à l'aménagement d'un espace vert public (La Grande Plaine). L'ensemble du site sera desservi par une simple voie de bouclage à double sens mais présentant des gabarits différents en fonction des programmes desservis. Les réseaux seront prolongés au sein de la ZAC de la Prairie 2.

Le dossier indique que la ZAC de la Prairie est située dans une zone vulnérable au titre des inondations. À ce titre, le projet comporte des actions particulières comme la réalisation de dispositions de protections collectives (quartier résilient), assortie de mesures compensatoires. La zone en bordure de la voie SNCF sera réservée pour l'expansion des crues de l'Oise. Les bâtiments de bureaux pour le tertiaire (implantés en zone inondable) seront construits sur pilotis pour conserver une transparence hydraulique. La zone inondable sous les bâtiments pourra être aménagée en parking inondable. En cas de risque de crue, il est précisé qu'un plan d'évacuation des véhicules devra être mis en place.

✓ *Le bureau de la CLE émet un avis favorable.*

QUANTITÉ-ÉQUI

Avis 010.2019

CRÉATION D'UN FORAGE D'IRRIGATION SUR LA COMMUNE DE LA NEUVILLE-ROY.

Un exploitant agricole projette de créer un forage de reconnaissance dans le but de prélever de l'eau pour l'irrigation de 35 ha de cultures variées (15 ha de pommes de terre, 10 ha de haricots, 10 ha de pois de conserve) sur le secteur de La Neuville-Roy. L'ouvrage captera la nappe de la Craie par l'intermédiaire d'un forage d'une profondeur totale de 49 m. La hauteur crépinée sera de 34 m (- 15 m à - 49 m). Le dossier ne précise pas la zone d'aspiration de la pompe (position pompe). Au niveau de la piézométrie au droit du site, le niveau statique est d'environ - 17 m / terrain naturel. La nappe s'écoule en direction du fond de vallée de l'Aronde (rive droite) situé à environ 630 m.

Le dossier ne précise pas la durée de pompage annuelle, la période d'irrigation, le volume journalier, les conditions de déclenchement de l'irrigation, le type d'irrigation, la cartographie des cultures à irriguer. Les principales caractéristiques du projet sont les suivantes : débit d'exploitation : 80 m³/h, volume d'irrigation : 54 500 m³/an. Le dossier précise que le projet d'irrigation est concerné par le SAGE Oise-Aronde et par la Zone de Répartition des Eaux (ZRE) de l'Aronde.

Le dossier indique que des essais de pompage seront réalisés dans le but de déterminer la productivité du forage et définir l'influence sur les forages voisins et les milieux. D'après le dossier, le forage sera conçu de manière à respecter les dispositions du SDAGE Artois-Picardie.

✓ *Le bureau de la CLE émet un avis défavorable.*

PROJET D'AUTORISATION PLURIANNUELLE DE L'OUGC DE L'ARONDE.

Le classement du bassin de l'Aronde en Zone de Répartition des Eaux (ZRE) introduit une gestion volumétrique des prélèvements dans la nappe de la craie pour l'ensemble des usagers. La présente demande consiste à obtenir l'autorisation environnementale de prélèvement, pour une durée de 15 ans, sur la base du volume correspondant à la part du VMPO affectée à l'irrigation. *In fine*, cette demande remplacera les autorisations individuelles délivrées aux agriculteurs. Ce dossier propose un plan de répartition initial et un mode opératoire pour la mise en œuvre progressive et équitable de la gestion collective au sein de la profession agricole. Le dossier précise que les 37 ouvrages légalement autorisés pour l'irrigation des cultures sont répartis sur l'ensemble du bassin versant de l'Aronde. Il est précisé que tous les prélèvements sont effectués dans la ressource en eau souterraine, uniquement en période estivale : 15 mai – 15 septembre.

La Chambre d'Agriculture de l'Oise a été désignée porteur de l'Organisme Unique de Gestion Collective (OUGC) du bassin de l'Aronde par l'arrêté préfectoral du 10 août 2017. Le dossier indique que la clé de répartition (pluriannuelle) correspond à un ensemble de critères de détermination qui guident le raisonnement pour répartir le volume global autorisé entre les préleveurs irrigants, duquel résulte le plan de répartition (annuel).

L'équité de traitement entre les irrigants historiques est encadrée par l'application de la clé de répartition dans le respect de l'Autorisation Unique de Prélèvement (AUP) qui sera délivrée par le Préfet. Il est précisé que toute nouvelle demande disposant d'un ouvrage de prélèvement légalement autorisé sera traitée par le comité de l'OUGC selon les règles de la clé de répartition et le volume disponible.

- ✓ *Le bureau de la CLE émet un avis favorable sous réserve du respect de la part du VMPO pour l'irrigation agricole, soit 2 481 618 m³/an en 2019 et en 2020, puis 2 263 235 m³/an à partir de 2021, conformément à la délibération de la CLE en date du 04 octobre 2013.*


MILIEUX-RIV

PROJET DE CRÉATION DU CANAL-SEINE-NORD-EUROPE - SECTEUR 1.

La Société du Canal Seine-Nord Europe (SCSNE) souhaite réaliser une liaison fluviale à grand gabarit permettant de relier l'Oise, à hauteur de Compiègne, au canal Dunkerque-Escaut. Les travaux de construction du Canal Seine-Nord Europe (CSNE) ont été déclarés d'utilité publique par décret du 11 septembre 2008. Ce décret a été modifié suite à la modification du tracé sur le bief de partage, par décret du 20 avril 2017, puis prorogé jusqu'en 2027 par décret du 25 juillet 2018. D'un linéaire de 107 km, le CSNE s'étend sur 4 départements situés en région Hauts-de-France (Oise, Somme, Pas-de-Calais et Nord).

Il se compose de 4 secteurs et sera constitué de 7 biefs, séparés par 6 écluses de 6,4 à 25,7 m de hauteur. Le secteur 1 concerne les deux premiers biefs entre Compiègne et Passel peu avant la jonction entre le canal latéral à l'Oise et le canal du Nord. Le tracé du secteur 1 du CSNE est intégralement situé dans le département de l'Oise. L'opération « secteur 1 » comprend également l'aménagement de quais, des rétablissements routiers, des rétablissements hydrauliques ainsi que des aménagements environnementaux situés dans la bande déclarée d'utilité publique et en-dehors. Au niveau du bassin Oise-Aronde, le secteur 1 du CSNE concerne uniquement les communes de Compiègne, Clairoix et Choisy-au-Bac.

Le dossier indique que le présent projet repose sur les études d'avant-projet réalisées en 2017 et 2018. Au niveau hydraulique en Oise-Aronde, le dossier précise que le lit de l'Oise est déplacé (déblais) par le CSNE au droit de la confluence de l'Aronde.



Afin de maintenir cette confluence, il est précisé que le délaissé de l'Oise est réaménagé. Il est ainsi partiellement remblayé et devient le lit de l'Aronde sur une longueur d'environ 0,7 km.

- ✓ *Le bureau de la CLE émet un avis favorable.*
- ✓ *Le bureau de la CLE demande que le SMOA soit associé à la définition et la validation des études de projet relatives au rétablissement de la confluence de l'Aronde avec le Canal Seine-Nord Europe. Ainsi qu'à la mise en œuvre des mesures compensatoires et soit destinataire des rapports de suivi écologique du site (zone humide, rivière, frayère, ...).*

RISQUE-RUISS

Avis 004.2019

PROGRAMME DE MAÎTRISE DES RUISELLEMENTS SUR LA COMMUNE DE CERNOY.

Le pétitionnaire est la commune de Cernoy. Suite aux épisodes du 29 mai, 06 juin et 23 juin 2016, la commune a subi d'importantes coulées de boue et inondations.

Le présent dossier de déclaration d'intérêt général est établi dans le cadre d'une étude préalable menée à l'automne 2016 à l'échelle du sous-bassin versant « centre bourg » d'environ 97 ha et du sous-bassin versant « Trois-Étots » d'environ 27 ha. La démarche repose sur un diagnostic des dysfonctionnements hydrauliques associé à une approche agronomique à la parcelle. Elle a mis en évidence des problématiques de différentes origines (évolution du parcellaire, occupation du sol, pratiques agricoles, assolement, urbanisation, ...). Afin de remédier à ces problèmes récurrents, le programme de lutte contre les ruissellements comporte 34 actions chiffrées. Le dossier précise que les aménagements ont été proposés sur la base d'un évènement pluvio-orageux de 1 heure avec un pic de 20 minutes et d'occurrence 100 ans, soit 33 mm/h (station de Beauvais).

Le principal objectif du programme consiste à éviter les départs de terre dès l'origine et/ou d'en provoquer la sédimentation en amont des zones sensibles. Les propositions d'actions sont agronomiques (changement du sens de travail du sol, assolement concerté, ...), préventives (fossé à redents, fascine, merlon planté, noue, saignée, mare, fossé, gabion, ...) et curatives en milieu urbain (protection rapprochées des habitations : merlon de ceinturage).

- ✓ *Le bureau de la CLE émet un avis favorable.*

Avis 009.2019

PROGRAMME DE MAÎTRISE DES RUISELLEMENTS SUR LA COMMUNE DE JAUX.

Le pétitionnaire est la commune de Jaux. Lors des derniers épisodes orageux de mai, juin et juillet 2018, la commune a subi d'importantes coulées de boue et inondations des points bas (centre bourg, ZAC du Camp du Roy, rue de Dienval, rue des Racques, rue des Grignons, impasse des Coutures, ...).

Le présent dossier de déclaration d'intérêt général est établi dans le cadre d'une étude préalable menée entre 2017 et 2018 à l'échelle d'un bassin versant d'environ 572 ha. La démarche repose sur un diagnostic des dysfonctionnements hydrauliques associé à une approche agronomique à la parcelle. Elle a mis en évidence des problématiques de différentes origines (évolution du parcellaire, occupation du sol, pratiques agricoles, assolement, urbanisation, capacité du réseau pluvial, exutoire limité, ...).

Afin de remédier à ces problèmes récurrents, le programme de lutte contre les ruissellements comporte 107 actions chiffrées. Le dossier précise que les aménagements ont été proposés sur la base d'un évènement pluvio-orageux de 1 heure et d'occurrence 10 ans, soit 22,2 mm/h (station de Creil). Les propositions d'actions ont été regroupées par dysfonctionnement correspondant et ont été hiérarchisées. Les aménagements feront l'objet de 4 phases de travaux.



Chaque phase supérieure augmente le degré de protection et d'efficacité, tout en limitant en premier lieu l'emprise des aménagements et la consommation d'espaces cultivables. Ainsi, chaque zone d'aménagement proposée peut présenter 1 à 3 niveaux d'évolution en fonction de la réponse au dysfonctionnement local traité.

Le principal objectif du programme d'actions consiste à éviter les départs de terre dès l'origine et/ou d'en provoquer la sédimentation en amont des zones sensibles. Les propositions d'actions sont agronomiques (changement du sens de travail du sol, assolement concerté, bande enherbée, ...) et préventives (merlon planté, fossé enherbée, noue à redents, haie double, fascine). On note également la mise en place de trois bassins tampon avec rejet à débit limité (2 l/s/ha) et deux mares.

- ✓ *Le bureau de la CLE émet un avis favorable.*
- ✓ *Le bureau de la CLE demande de prendre en compte l'inventaire des milieux humides du SMOA en parallèle de la présente procédure de déclaration d'intérêt général.*

Avis 008.2019

PROGRAMME DE MAÎTRISE DES RUISSELLEMENTS SUR LA COMMUNE DE PIERREFONDS.

Le pétitionnaire est la commune de Pierrefonds. Lors des derniers épisodes orageux du 22 mai 2016, la commune a subi d'importantes coulées de boue et inondations des points bas (rue de la Libération, rue de l'Impératrice Eugénie, rue Fontenoy, rue Notre Dame, ...). Le présent dossier de déclaration d'intérêt général est établi dans le cadre d'une étude préalable menée en 2017 à l'échelle d'un bassin versant d'environ 1 155 ha. La démarche repose sur un diagnostic des dysfonctionnements hydrauliques associé à une approche agronomique à la parcelle. Elle a mis en évidence des problématiques de différentes origines (évolution du parcellaire, occupation du sol, pratiques agricoles, assolement, urbanisation, capacité du réseau pluvial, ...).

Afin de remédier à ces problèmes récurrents, le programme de lutte contre les ruissellements comporte 91 actions chiffrées dont 49 relèvent de la présente Déclaration d'Intérêt Général (DIG). Le dossier précise que les aménagements ont été proposés sur la base d'un évènement pluvio-orageux de 1 heure et d'occurrence 10 ans, soit 22,27 mm/h (station de Creil).

Le programme d'action est hiérarchisé selon 4 niveaux, où chaque niveau supérieur augmente le degré de protection et d'efficacité, tout en limitant en 1^{er} lieu l'emprise des aménagements et la consommation d'espace agricole. Ainsi, chaque zone d'aménagement proposée peut présenter 1 à 3 niveaux d'évolution en fonction de la réponse au dysfonctionnement local traité.

Le principal objectif du programme d'actions consiste à éviter les départs de terre dès l'origine et/ou d'en provoquer la sédimentation en amont des zones sensibles. Les propositions d'actions sont agronomiques (changement du sens de travail du sol, assolement concerté, bande enherbée, ...), préventives en milieu agricole (talus, merlon planté, fossé enherbée, noue à redents, haie, fascine, mare tampon, tranchée drainante, ...) et en milieu urbain (gestion des eaux pluviales à la parcelle, 0 rejet sur le domaine public, infiltration au sein des surfaces végétales). On note également la mise en place de deux bassins tampon avec rejet à débit limité (2 l/s/ha)

- ✓ *Le bureau de la CLE émet un avis favorable sous réserve du respect de la réglementation liée aux périmètres de protection d'eau potable du captage n°01055X0064.*
- ✓ *Le bureau de la CLE demande de prendre en compte l'inventaire des milieux humides du SMOA en parallèle de la présente procédure de déclaration d'intérêt général.*



Le Syndicat Mixte Oise- Aronde

Journée technique du SMOA – juin 2019

Cette deuxième partie est consacrée au Syndicat Mixte Oise-Aronde (SMOA). Elle illustre les temps forts de l'année écoulée pour chaque objectif identifié dans le SAGE. Elle reprend ensuite, sous la forme de tableaux, la liste des actions suivies et le travail réalisé par l'équipe du SMOA.

Présentation du SMOA

PRÉAMBULE. Le Syndicat Mixte Oise-Aronde a été créé par arrêté préfectoral en date du 1^{er} février 2010, afin de répondre aux besoins des collectivités à travers une approche territoriale cohérente. Le SMOA met en œuvre une politique de gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques en assurant le suivi, l'animation, la mise en œuvre, la révision et le secrétariat administratif du SAGE Oise-Aronde.

Depuis le 28 juin 2018, le SMOA est également en charge de la compétence de Gestion des Milieux Aquatiques (GEMA) à l'échelle du bassin versant Oise-Aronde. Dans ce cadre, les interventions du SMOA concernent les études et travaux :

- ◆ d'aménagement du bassin Oise-Aronde en vue d'assurer l'atteinte du bon état écologique,
- ◆ d'entretien et d'aménagement des cours d'eau dans le cadre d'un Programme Pluriannuel de Restauration et d'Entretien (PPRE) déclaré d'intérêt général et dans l'objectif de l'atteinte du bon état écologique des masses d'eau au sens de la DCE, à l'exclusion de l'entretien régulier,
- ◆ de gestion des aménagements visant à préserver, réguler ou restaurer les caractères hydromorphologiques des cours d'eau non domaniaux,
- ◆ de protection et de restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

Au niveau des Marais de Sacy, le SMOA est la structure animatrice du site Natura 2000 « Marais de Sacy » et porteur de la labellisation Ramsar (47^{ième} site au niveau national). Les marais regroupent un ensemble d'habitats naturels exceptionnels et abritent des espèces faunistiques remarquables à l'échelle mondiale.

AVANT TRANSFERT DE LA GEMA



APRÈS TRANSFERT DE LA GEMA AU SMOA



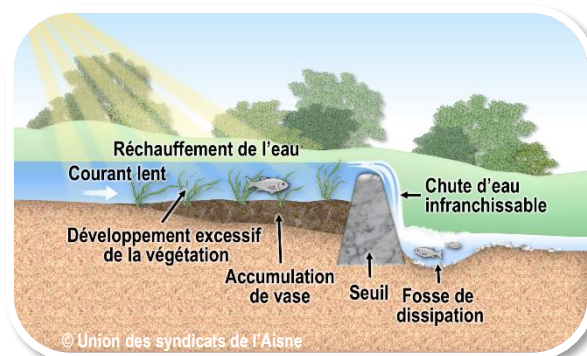
*SIAVA : Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de l'Aronde
*SIEARBPA : Syndicat Intercommunal pour l'Entretien et l'Aménagement des Rus de Berne et des Planchettes et de leurs Affluents
*SIRECR : Syndicat Intercommunal de Restauration et d'Entretien du ru de la Conque et de ses Ramifications
*SIREC : Syndicat Intercommunal de Restauration et d'Entretien de la Contentieuse
*SMMS : Syndicat Mixte des Marais de Sacy
*SI Rhôny : Syndicat Intercommunal d'Entretien du Ru de Rhôny

LA RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE EN 3 POINTS

1. Les éléments de contexte

D'après l'article R.214-109 du Code de l'environnement (CE), la continuité écologique d'un cours d'eau se définit par la possibilité de circulation des organismes vivants (accès aux zones nécessaires à leur reproduction, leur croissance, leur alimentation ou leur abri), au bon fonctionnement des réservoirs biologiques (dotés d'une riche biodiversité et jouant le rôle de pépinière) et au bon déroulement du transport naturel des sédiments de l'amont vers l'aval des cours d'eau (équilibre par mobilité latérale et transport).

Un ouvrage hydraulique est composé d'une prise d'eau, d'une chute et d'ouvrages régulateurs. Cependant, l'ouvrage peut être composé d'un simple seuil ou radier ayant eu divers usages antérieurs. D'une manière générale, l'ouvrage est installé sur le lit d'un cours d'eau et a nécessité, pour son installation, de modifier le cours d'eau naturel.



Au sens de l'article L.214-17 du CE, l'obstacle à la continuité écologique provoque des conséquences préjudiciables sur le fonctionnement des milieux aquatiques et humides (perturbations biologiques, déséquilibre sédimentaire, interruption des connexions latérales, ...).

2. Les solutions au cas par cas

Pour atteindre l'objectif de restauration de la continuité écologique, il est possible de mettre en œuvre une large palette de solutions sur la base d'étude au cas par cas, avec notamment :

- l'effacement total ou la suppression du seuil (dérasement),
- l'abaissement du niveau d'eau, échancrure ou simple brèche dans le seuil (arasement),
- la réalisation d'une rampe en enrochements, micro-seuils ou pré-barrages, permettant de rattraper le profil en long de la rivière tout en étant franchissables par les poissons,
- la réalisation d'un bras de contournement de l'obstacle (remise en fond de vallée)
- l'enlèvement ou l'ouverture des vannes, permanente ou saisonnière, dès lors que celles-ci sont encore manœuvrables et que cette solution est considérée comme suffisante,
- l'équipement de l'ouvrage par une passe à poissons (fonction des espèces ciblées) et du type de cours d'eau (rivière Oise par exemple).

3. Les priorités d'actions en Oise-Aronde






Dans le cadre de l'exercice de la compétence GEMA, le SMOA est en mesure de restaurer la continuité écologique au droit d'un ouvrage privé dans le cadre d'une délégation de maîtrise d'ouvrage temporaire. À la suite d'un diagnostic partagé, l'opération devra reposer sur un consensus avec l'ensemble des acteurs de l'eau.

À l'échelle du bassin Oise-Aronde, l'Aronde et les rus de Berne, des Planchettes, de la Frette sont visés par une obligation réglementaire de rétablissement de la continuité écologique liée au classement en Liste 2 (art. L.212-17 du CE). En parallèle de cette réglementation, le SMOA peut intervenir sur l'ensemble des cours d'eau présentant des dysfonctionnements (fond, forme, profil, pente, habitats, ...).

LES PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES EN 2019

La carte suivante illustre les opérations réalisées à l'échelle du bassin Oise-Aronde en 2019 au titre des missions et activités de la compétence GEMA.

Légende

-  Entretien rivière
-  Entretien zone humide
-  Restauration de la continuité écologique
-  Aménagement pédagogique de zone humide
-  Zones humides



◆ Ses élus

Le SMOA est administré par un comité syndical composé de 55 délégués titulaires et 55 délégués suppléants, désignés par les collectivités adhérentes. Les comptes rendus des comités et bureaux syndicaux sont téléchargeables sur le site internet du SMOA à l'adresse suivante : <https://oisearonde.wixsite.com/smoa>

Comité Syndical

Agglomération de la Région de Compiègne	18 délégués titulaires
CC des Pays d'Oise et d'Halatte	11 délégués titulaires
CC de la Plaine d'Estrées	8 délégués titulaires
CC du Plateau Picard	7 délégués titulaires
CC du Pays des Sources	4 délégués titulaires
CC des Lisières de l'Oise	1 délégué titulaire
CC du Liancourtois Vallée Dorée	1 délégué titulaire
CC du Pays de Valois	1 délégué titulaire
CC Senlis Sud Oise	1 délégué titulaire
Pierrefonds	1 délégué titulaire
Morienvall	1 délégué titulaire
Orrouy	1 délégué titulaire

En 2019

4 Comités syndicaux

4 Bureaux SMOA

57 Délibérations

Bureau Syndical

◆ Président	Philippe MARINI
◆ 1^{er} Vice-président	Alain COULLARÉ
◆ 2^{ème} Vice-président	Didier LEDENT
◆ 3^{ème} Vice-présidente	Sophie MERCIER
◆ 4^{ème} Vice-président	Jean-Pierre VRANCKEN
◆ 5^{ème} Vice-président	Éric BERTRAND
◆ 6^{ème} Vice-présidente	Michèle BOURBIER

◆ Ses comités techniques

2 Comités
28 personnes
mobilisées

Comité Rivières

- Président :** M. Bruno LEDRAPPIER
- Aronde & affluents : 4 représentants
 - Conque & Grand Fossé : 3 représentants
 - Rus forestiers : 5 représentants
 - Petits affluents de l'Oise : 8 représentants
 - Fédération de Pêche : 2 représentants
 - ONF : 1 représentant
 - Conseil Départemental : 2 représentants



Rivières - Milieux

3 Comités
41 personnes
mobilisées

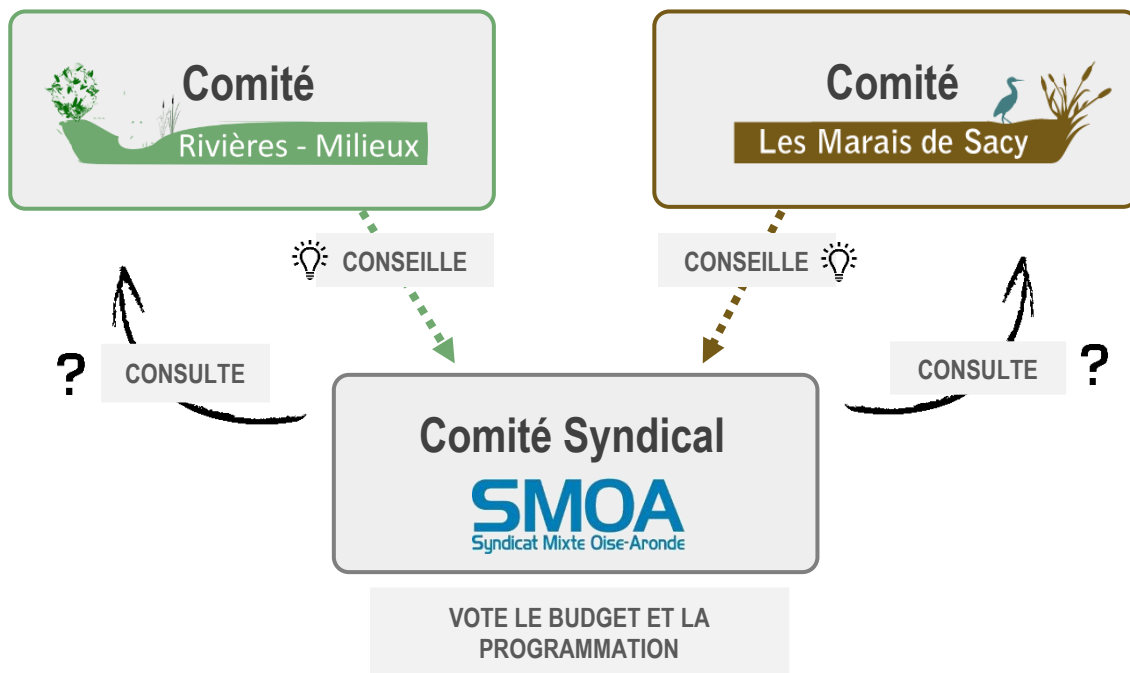
Comité Marais de Sacy

- Président :** M. Raoul CUGNIERE
- Communes : 7 représentants
 - Conseil Départemental : 3 représentants
 - Station Ornithologique : 1 représentant
 - Propriétaires privés : 2 représentants
 - CEN Hauts-de-France : 1 représentant
 - Fédération de Chasse : 1 représentant
 - Experts : 3 représentants



Les Marais de Sacy

◆ Sa gouvernance locale et participative



◆ Son équipe

L'équipe du SMOA accompagne les collectivités pour la réalisation d'actions qui permettent d'atteindre les objectifs du SAGE. Elle est composée de 6 agents à temps plein.

DIRECTION

Sébastien DESCHAMPS
Directeur - animateur

PÔLE ADMINISTRATIF

Marie-Charlotte LARIVIERE
Responsable administrative et financière

Nadège GAMAIN
Assistante administrative et comptable

PÔLE SAGE

Camille HERNANDEZ
Chargée de mission SAGE
01^{er} avril. 15 / 18 juin. 19

Adeline ÉBERLÉ
Chargée de mission SAGE
04 nov. 19 / 04 mai. 20

PÔLE MILIEUX

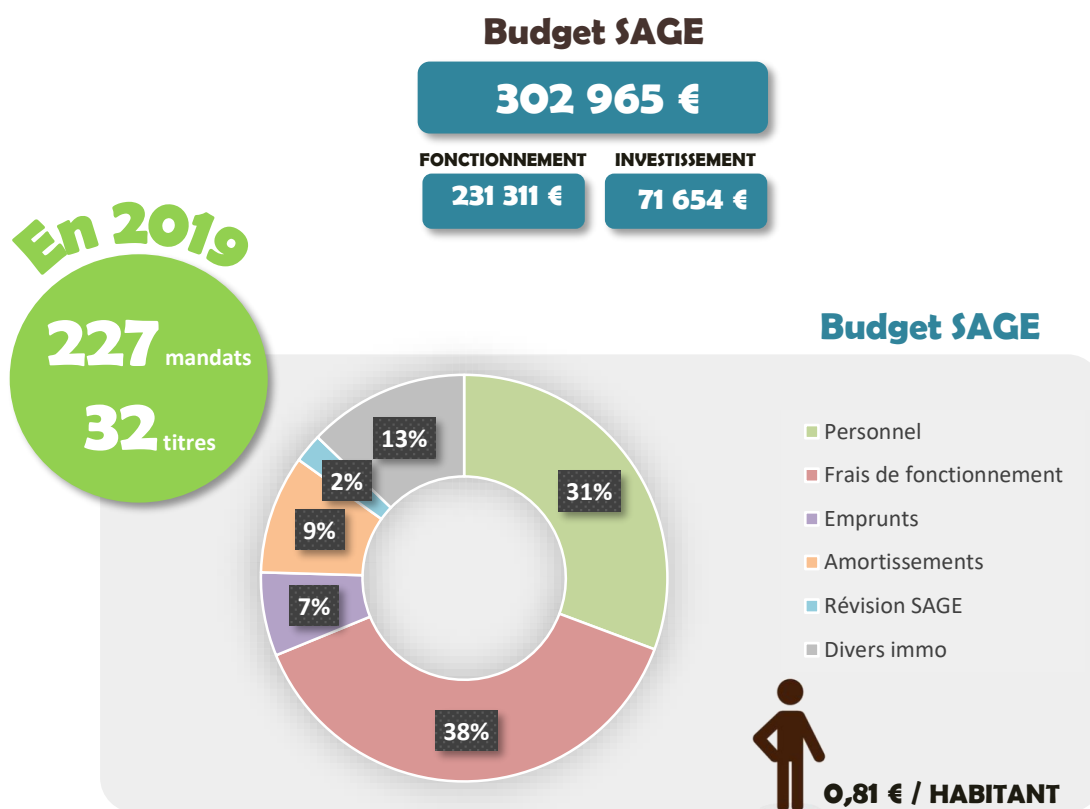
Christophe GALET
Chargé de mission zones humides - Marais de Sacy

Jean-Christophe BULLOT
Technicien de rivière

◆ Sa gestion administrative et financière

Le SMOA est autonome d'un point de vue administratif et technique. À cet effet, la comptabilité, la gestion des paies, les ressources humaines et les marchés publics sont assurés en interne. L'ensemble des documents administratifs et financiers sont téléchargeables sur le site internet du SMOA à l'adresse suivante : <https://oisearonde.wixsite.com/smoa>

Par délibération en date du 21 mars 2019, le Comité Syndical a adopté le budget principal « SAGE »



Répartition des cotisations 2019 : compétence SAGE

Agglomération de la Région de Compiègne (ARC)	45 341 €
Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte (CCPOH)	24 374 €
Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées (CCPE)	19 003 €
Communauté de Communes du Plateau Picard (CCPP)	17 046 €
Communauté de Communes du Pays des Sources (CCPS)	7 737 €
Commune de Pierrefonds	2 550 €
Communauté de Communes du Liancourtois - la Vallée Dorée (CCLVD)	1 568 €
Communauté de Communes Senlis Sud Oise (CCSSO)	1 015 €
Commune de Morierval	968 €
Commune de Orrouy	398 €

Par délibération en date du 21 mars 2019, le Comité Syndical a adopté le budget annexe « Gestion des Milieux Aquatiques » et le Budget annexe « Marais de Sacy »

Budget annexe GEMA

1 777 794 €

FONCTIONNEMENT INVESTISSEMENT

1 717 268 €

60 526 €

Budget annexe MARAIS DE SACY

290 927 €

FONCTIONNEMENT INVESTISSEMENT

162 167 €

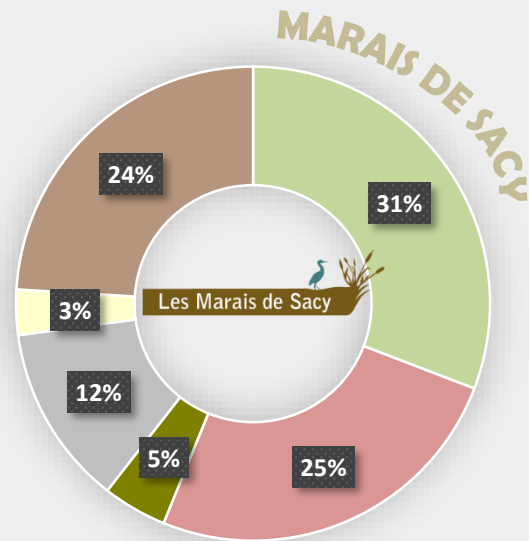
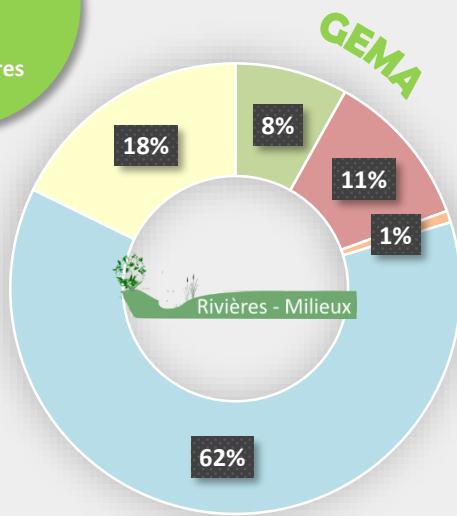
128 760 €

En 2019

267 mandats

61 titres

Budgets ANNEXES



- Personnel
- Frais de fonctionnement
- Buffles
- Natura 2000
- Amortissements
- Travaux RCE et entretien
- Écritures d'ordres



1,46 € / HABITANT

Répartition des cotisations 2019 : compétence GEMA

Agglomération de la Région de Compiègne (ARC)	105 936 €
Communauté de Communes du Pays d'Oise et d'Halatte (CCPOH)	50 205 €
Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées (CCPE)	25 508 €
Communauté de Communes du Plateau Picard (CCPP)	15 892 €
Communauté de Communes du Pays des Sources (CCPS)	7 953 €
Communauté de Communes Lisières de l'Oise (CCLO)	3 000 €
Communauté de Communes du Liancourtois - la Vallée Dorée (CCLVD)	2 689 €
Communauté de Communes Senlis Sud Oise (CCSSO)	1 702 €
Communauté de Communes Pays de Valois (CCPV)	861 €

Les temps forts de l'année 2019

Janvier

Travaux de maîtrise des ruissellements à Angivillers



19 juin : COMITE SYNDICAL à Jaux

21 juin : journée technique du SMOA « 10 ans d'actions en Oise-Aronde »

Février

13 février : COMITE SYNDICAL à Estrées-Saint-Denis

Mars

Travaux d'entretien de l'Aronde et des rus forestiers



21 mars : COMITE SYNDICAL à Moyvillers

Aménagement du marais communal de Monchy-Humières

Avril

Travaux de maîtrise des ruissellements à Pontpoint et Monchy-Humières

Étude PPRE des rus affluents rive droite de l'Oise

Étude PPRE du ru de la Frette et de gestion quantitative des Marais de Sacy

Mai

1^{er} Comité de Gestion de la Ressource en eau

Travaux de maîtrise des ruissellements à Choisy-au-Bac

Travaux de restauration de la continuité écologique du moulin de Froisselle à Clairoux

15 juin : COMMISSION LOCALE DE L'EAU
Mise en compatibilité du SAGE avec le SDAGE en vigueur avant la participation du public

Juin





Juillet - Août

Travaux de restauration de la continuité écologique du ru des Planchettes aval à Lacroix-Saint-Ouen

2^{ème} et 3^{ème} Comité de Gestion de la Ressource en eau



Table ronde « irrigation agricole et ressources alternatives » à Moyenneville

Septembre

CTEC Oise-Aronde : programmation technique et financière

Octobre

18 octobre : Carrefour des idées au groupe scolaire Sévigné

10 octobre : COMMISSION LOCALE DE L'EAU
Adoption définitive du projet de SAGE révisé



18 décembre : COMITE SYNDICAL à Monceaux



Décembre

Émergence du Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau de l'Aronde

Inauguration du sentier pédagogique du marais communal de Monchy-Humières

Novembre

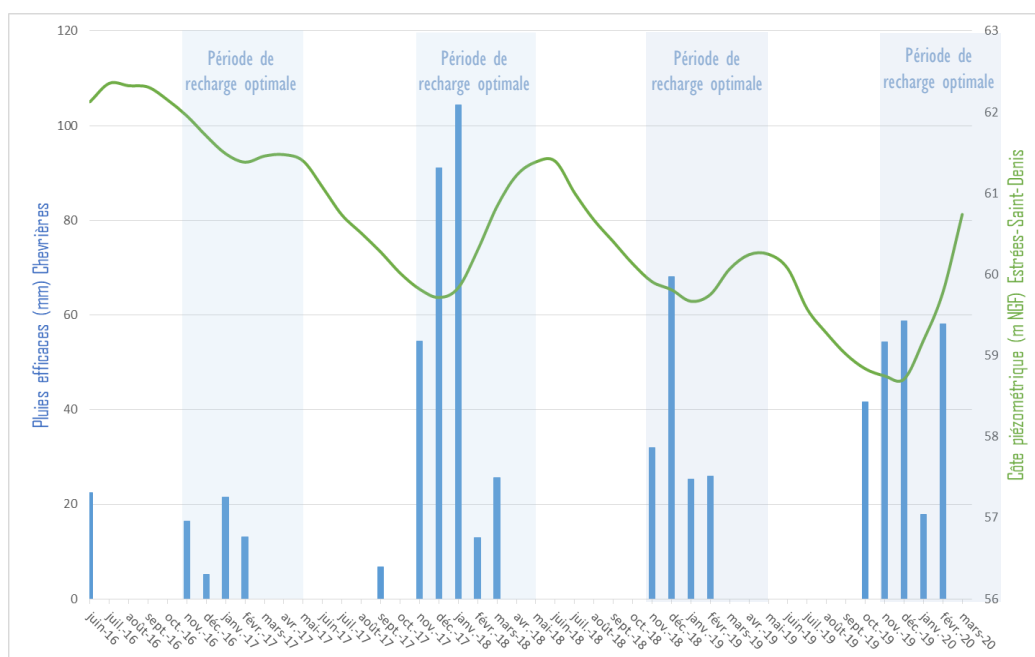
Objectif QUANTITÉ-ÉTIAGE

« Maîtriser les étiages »



Fiche 1 : Suivi quantitatif de l'Aronde 2018 – 2019

La période optimale de recharge de la nappe s'étend théoriquement de novembre à avril. Lorsque les hivers sont secs, le niveau de la nappe continue à se vidanger tandis qu'un hiver pluvieux permet à la nappe de constituer ses réserves. Quant aux étés pluvieux, ils bénéficient surtout à la végétation en place et participent aux ruissellements.



* La pluie efficace (PE) correspond à la différence entre les précipitations (P) totales et l'évapotranspiration (ETP). Elle est répartie, au niveau du sol, en deux fractions : l'infiltration dans le sol et le ruissellement.

Informations clés :

Les pluies excédentaires de janvier à mai 2018 ont largement contribué à la recharge de la nappe. Exceptionnellement, la **recharge s'est prolongée jusqu'en juin 2018**. Cependant, le cumul de précipitations entre mai et sept. 2018 (période d'étiage) a été le moins élevé depuis 2005.

À cet effet, la **vidange s'est étendue de juin 2018 à fév. 2019**. Les précipitations moyennes de janv. à avril 2019 ont participé à une faible recharge de la nappe. Dans un second temps, les faibles précipitations printanières et estivales associées aux **conditions caniculaires de l'été 2019** ont entraîné une forte tension sur la nappe.

La vidange a été très marquée et s'est prolongée jusque fin novembre 2019. La recharge hivernale s'est amorcée courant décembre 2019 à l'aide des précipitations efficaces de l'automne et de l'hiver 2020.

En quelques mots...

Pour estimer la part de pluie susceptible d'atteindre la nappe (recharge), plusieurs paramètres doivent être analysés : la lame d'eau précipitée (mm), les besoins en eau des plantes (évapotranspiration), l'eau stockée dans le sol (réserve utile).

Les **observations des niveaux de la nappe de la craie** ont mis en évidence des **étiages sévères** en 1992, 1998 et en 2006.

Les niveaux de nappe observés à Estrées-Saint-Denis montrent un fonctionnement reposant sur des **cycles annuels et pluriannuels de 7 ans environ**.

Au niveau des débits de l'Aronde, l'étiage 2019 a enregistré des valeurs record :

- Débit minimum : 22 juil. 2019 avec 0,182 m³/s (historique : 0,267 m³/s le 15 août 1976)
- **Mesures de crise** : 25 juil. au 12 nov. 2019
- **Mesures d'alerte renforcée** : 13 nov. au 26 nov. 2019
- **Mesures d'alerte** : 27 nov. 2019 au 03 janv. 2020

Le territoire est alors soumis aux **restrictions de prélèvements**, sans anticipation et non nuancée.

Pour aller plus loin...

Retrouvez l'intégralité du suivi quantitatif de la ressource sur le site internet du SMOA :

<https://oisearonde.wixsite.com/smoa>

Objectif QUANTITÉ-ÉTIAGE

« Maîtriser les étiages »



Fiche 2 : Suivi quantitatif 2019 des Marais de Sacy

Afin d'améliorer la connaissance relative à l'alimentation en eau des marais, 3 types de suivi sont réalisés : des mesures de débit des rus permettant de mieux appréhender les entrées et les sorties d'eau au sein des marais, des relevés des niveaux d'eau superficielle à l'aide d'échelles limnimétriques référencées à la côte NGF et enfin un suivi des eaux souterraines sur la base de deux piézomètres au cœur des marais.

En quelques mots...

Les marais situés au Nord de la Frette sont en grande partie alimentés par des **résurgences de la nappe de la Craie** dont le volume fluctue en fonction des conditions climatiques et les prélèvements (alimentation en eau potable, irrigation pour l'agriculture). En période d'étiage, la productivité de cette nappe permet d'atténuer les effets du drainage du ru de la Frette sur le niveau des plans d'eau.

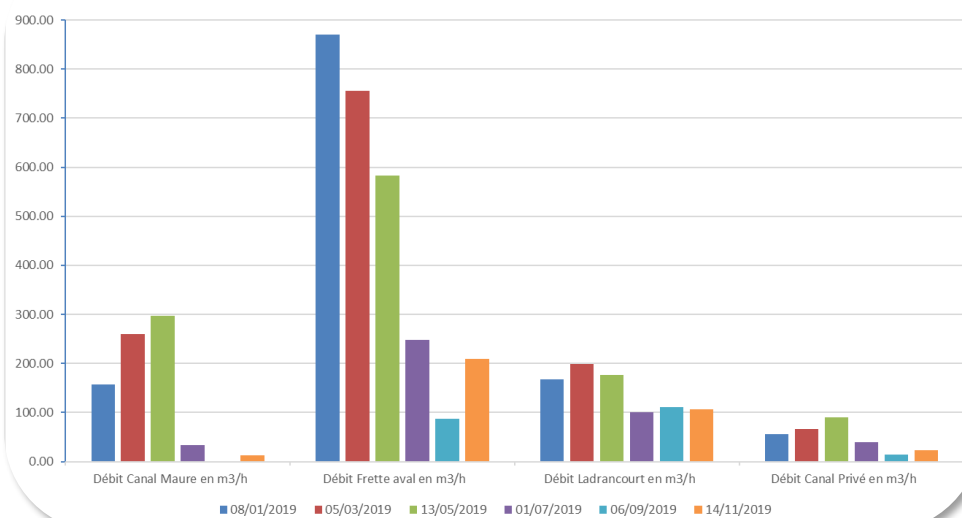
La partie Sud des marais, indépendante de la nappe de la Craie, est alimentée par **des horizons tertiaires (peu productifs) et des précipitations**. Cette situation limitante en termes de volumes impacte les plans d'eau en période d'étiage.

Pour aller plus loin...

La gestion hydraulique des Marais de Sacy doit être appréhendée à une échelle globale. L'étude en cours du PPRE de la Frette comporte un volet relatif à la gestion quantitative des Marais.

L'objectif visé se traduit par la définition d'un programme d'action permettant de concilier la préservation des milieux et la satisfaction des usages (chasse, ...). Cette opération sous maîtrise d'ouvrage du SMOA est inscrite au programme **LIFE Anthropofens 2019 – 2025**.

Débits mesurés en 2019 des exutoires des sources artésiennes (Ladrancourt et canal privé) et des Marais de Sacy (Frette et Canal Maure)



L'étiage sévère de l'été 2019 a lourdement impacté les ressources en eau superficielles et souterraines des Marais de Sacy. À titre d'exemple, on note un assèchement du canal Maure entre juillet et septembre, événement non observé depuis plus de 10 ans.



Informations clés :

Les Marais de Sacy sont concernés par la **nappe de la Craie** et les **nappes multicouches du Tertiaire**. Au niveau hydrographique, on observe un réseau dense composé du ru de la Frette qui se développe d'Ouest en Est au centre des Marais (7,5 km au sein des marais), du ru de Ladrancourt (1 km), du ru de la Fontaine Froide (1,23 km) et du Canal Maure (2,2 km) dans sa partie Est.

Dans la moitié Nord des marais, la nappe de la Craie est en contact direct avec la tourbe (sources de l'Œil Pleureur et de Ladrancourt). À l'inverse, les nappes du Tertiaire, situées au Sud des marais, sont faiblement productives et isolées à l'aide d'un écran argileux. Les Marais de Sacy appartiennent donc à deux domaines indépendants, différents d'un point de vue **géochimique** et **hydrogéologique**. Cette distinction s'observe également en ce qui concerne les **dysfonctionnements des marais** (étiage plus important au Sud et concentration en azote supérieur au Nord).

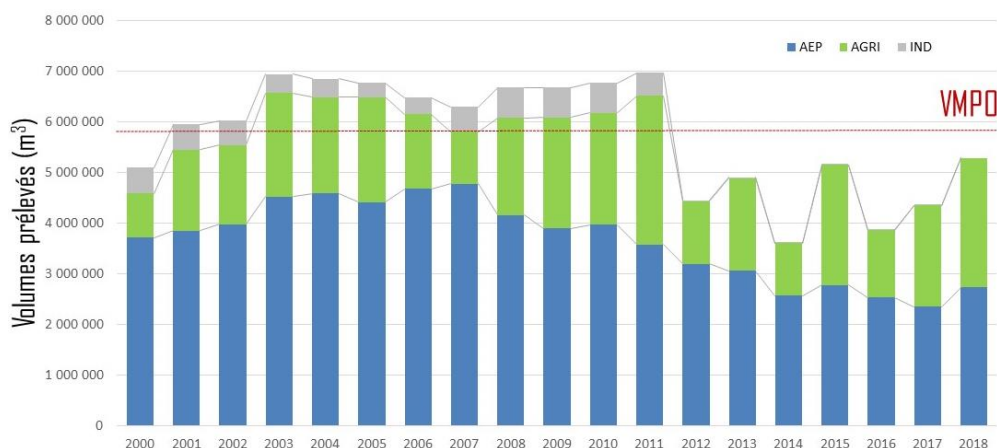
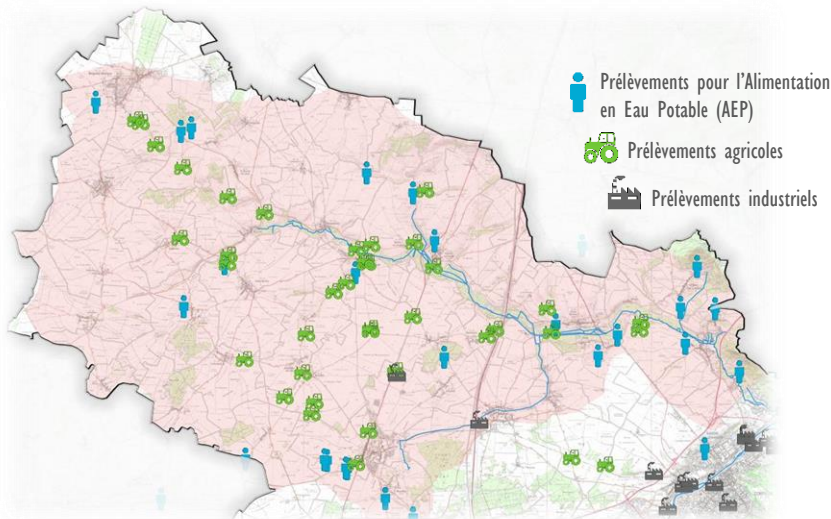
Objectif QUANTITÉ-ÉQUI

« Garantir un équilibre quantitatif entre les usages et la ressource en eau »



Fiche 3 : Suivi des volumes d'eau prélevés au sein de la Zone de Répartition des Eaux (ZRE) du bassin de l'Aronde

Répartition des prélèvements par usage en 2017



En quelques mots...

La situation de tension quantitative chronique sur le bassin versant de l'Aronde a mené au classement du bassin en ZRE par l'arrêté préfectoral en date du 04 novembre 2009 modifié le 25 mai 2018.

Le classement en ZRE du bassin de l'Aronde a entraîné la définition du **Volume Maximum Prélevable Objectif (VMPO)** et la répartition en pourcentage par usages adoptés par la CLE le 04 octobre 2013.

Ce volume permet de garantir le bon fonctionnement de l'Aronde c'est-à-dire le respect du Débit Objectif Étiage (DOE : 0,50m³/s) huit années sur dix en moyenne. Le VMPO est un **outil de partage de la ressource en eau**.

Pour aller plus loin...

Suite à l'instruction du gouvernement du 07 mai 2019 relative au Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE), la CLE est chargée de la mise en œuvre du **PTGE de l'Aronde**.

À ce titre, courant 2020, le SMOA portera la démarche de PTGE en partenariat avec la **Chambre d'Agriculture de l'Oise** et les différents usagers du bassin (AEP, industries, pêche, ...).

Retrouvez toutes les actions du SAGE sur le site internet : <https://oisearonde.wixsite.com/>

Informations clés :

Le bassin de l'Aronde forme un **sous-bassin hydrogéologique** bien défini dans le massif crayeux Picard. **Son alimentation** est assurée par infiltration dans l'impluvium. Les deux usagers majoritaires de ce bassin sont **l'AEP** (dont la majorité du volume prélevé permet d'alimenter l'Agglomération de la Région de Compiègne) et **l'activité agricole**. 70% des exploitations qui irriguent sur ce bassin cultivent à la fois des pommes de terre et des légumes de plein champ.

Le modèle de la nappe de la Craie a été exploité afin de définir le **VMPO (5 700 000 m³ en 2021)**. Dans le cadre de la révision du SAGE, la CLE a confirmé sa volonté d'améliorer les connaissances sur le fonctionnement hydrologique et hydrogéologique du bassin de l'Aronde afin de résorber les **tensions quantitatives**.

Dans ce cadre et au regard des nouvelles données et des prévisions (Conseil Scientifique Seine-Normandie, Assises de l'eau, Pacte d'adaptation aux changements climatiques), le SMOA engagera le **recalage de l'outil dès 2020**.

CONTACT : SMOA – accueil@smoa.fr – 03 44 09 65 00

Objectif MILIEUX-RIV

« Préserver et reconquérir les fonctionnalités des cours d'eau »



Fiche 5 : Travaux de continuité écologique de l'Aronde au niveau du moulin de Froisselle à Clairoux

Avant travaux



1 600 m
rouvert à la libre
circulation

Pendant travaux



Après travaux



En quelques mots...

En 2011, le SIAVA a lancé une étude visant à étudier les dysfonctionnements hydro morphologiques (fond, forme, profil, obstacles, ...) à l'échelle de la vallée de l'Aronde.

L'étude réalisée par SOGETI Ingénierie a conduit à la programmation d'action de restauration en lien avec le SAGE et l'arrêté Liste 2 (art. L.214-17) qui précise que tout ouvrage devra être géré, entretenu et assurer le transport suffisant des sédiments et la circulation des poissons migrateurs.

Dans ce cadre, le SMOA a engagé la **restauration de la continuité écologique (RCE)** du moulin de Froisselle à Clairoux.

Les études et travaux se sont déroulés sur la base d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage temporaire avec le propriétaire.

Cette opération constitue la **3^{ème} action de restauration de RCE de l'Aronde.**

Pour aller plus loin...

En parallèle, le SMOA a réalisé des travaux de RCE au niveau du **ru des Planchettes** à Lacroix-Saint-Ouen (RD 210).

En 2020, le SMOA réalisera des études de RCE : **moulin de Bienville, ru de Berne à Vieux-Moulin.**



Informations clés :

Le moulin de Froisselle constitue le **1^{er} obstacle totalement infranchissable de l'Aronde** suite à l'aménagement du moulin des Avenelles (2016) puis du moulin à Tan (2018). Compte tenu de l'obligation réglementaire et en l'absence d'usage, le propriétaire a souhaité confier l'étude et les travaux au SMOA. Ainsi, les travaux reposent sur l'arrêté d'abrogation du droit d'eau.

Afin de concilier la préservation du patrimoine et la restauration de la continuité écologique au droit du moulin, l'opération a consisté à :

- créer un bras de contournement sur 90 ml avec une pente de 1,13 % permettant de compenser la chute initiale de 1,2 m,
- restaurer le bras usinier afin de maintenir l'alimentation des turbines du moulin. L'accès à la rive gauche de l'Aronde est assuré par une passerelle.

Le montant total des travaux réalisés par l'entreprise Nature Environnement Terrassement s'élève à 139 571,52 € TTC financé à 100% par l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

CONTACT : SMOA accueil@smoa.fr 03 44 09 65 00

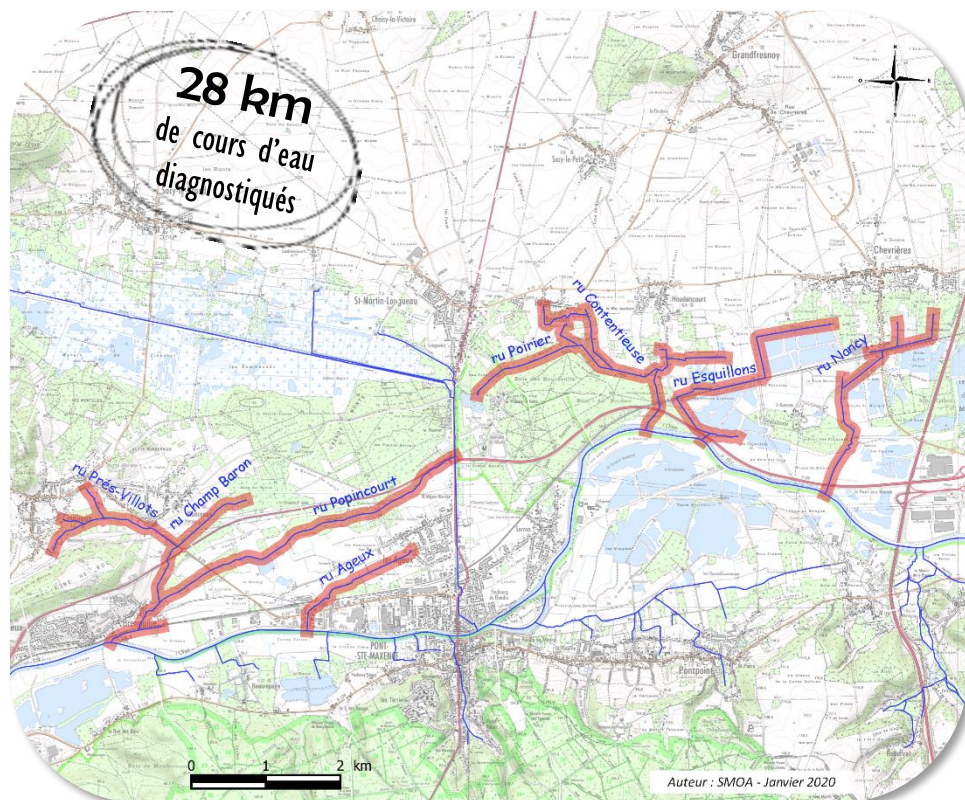
Objectif MILIEUX-RIV

« Préserver et reconquérir les fonctionnalités des cours d'eau »



Fiche 6 : Étude PPRE des rus affluents en rive droite de l'Oise

Secteur d'étude



En quelques mots...

Dans le contexte général d'atteinte du bon état exigé par la Directive Cadre sur l'Eau, le Comité Rivières du SMOA priorise les études de Programme Pluriannuel de Restauration et d'Entretien (PPRE) à l'échelle des 270 km de cours d'eau du bassin Oise-Aronde.

Un PPRE doit permettre, à partir d'un état des lieux partagé (qualité des milieux aquatiques et humides connexes, études et travaux réalisés, usages, dysfonctionnements, ...) et par le biais d'une concertation avec les acteurs locaux (élus, riverains, pêcheurs, ...), de déterminer les objectifs, les actions et les moyens à mettre en œuvre pour atteindre une gestion équilibrée des milieux aquatiques et humides.

In fine, l'étude de PPRE aboutira à la programmation de travaux déclarés d'intérêt général et autorisé au titre de la Loi sur l'eau.

Pour aller plus loin...

En complément de la présente étude et du PPRE du ru de la Frette en cours, le SMOA engagera, en 2020, le PPRE du ru de Rhône et des rus affluents en rive gauche de l'Oise (Macquart, Fond Robin, Traxin, Rouanne, Aiguillons, ...).



Informations clés :

L'étude du PPRE des rus affluents en rive droite de l'Oise concerne :

- les rus de Nancy et des Esquillons à Chevières,
- le ru de la Contentieuse et le ru Poirier à Bazicourt et Houdancourt,
- les rus Popincourt, Champ Baron, Près Villots à Brenouille, Les Ageux, Monceaux et Cinqueux

Le linéaire total s'élève à 28 km de cours d'eau. À l'issue des prospections de terrain, l'étude repose sur un état des lieux partagé et met en exergue les problématiques et enjeux locaux (envasement, défaut d'entretien, complexité du réseau hydrographique, ouvrages infranchissables, ...). Les prochaines étapes seront dédiées au volet réglementaire et à la transposition de projets en travaux notamment au niveau de la vallée du ru de la Contentieuse.

Le montant total de l'étude confiée au bureau d'étude SOGETI INGENIERIE INFRA s'élève à 47 880 € TTC financée à 80% par l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

CONTACT : SMOA accueil@smoa.fr 03 44 09 65 00

Objectif MILIEUX- AQUA

« Préserver et reconquérir les fonctionnalités des milieux humides et aquatiques »



Fiche 7 : Gouvernance locale des Marais de Sacy : 1997 – 2019

Les Marais de Sacy



1997 : Naissance de l'Association des Communes des Marais de Sacy-le-Grand

2000 : Création du Syndicat intercommunal des Marais de Sacy

2004 : Intégration des Marais de Sacy au réseau Natura 2000

2009 : Syndicat en charge de l'animation du site Natura 2000

2010 : Création du Syndicat Mixte des Marais de Sacy (SMMS)

2017 : Labellisation Ramsar des Marais de Sacy

2018 : Fusion avec le SMOA

En quelques mots...

En décembre 2018, le SMMS a fusionné avec le SMOA au titre de la compétence GEMA à l'échelle du bassin Oise-Aronde.

Dans la continuité de l'animation en place, le SMOA poursuit la **concertation et l'information auprès des acteurs des marais** ainsi que l'**entretien et la restauration des milieux ouverts** à l'aide des buffles domestiques et des contrats Natura 2000.

Afin de maintenir un échelon de proximité entre les acteurs locaux, le **comité des Marais de Sacy** a été installé. Ce comité consultatif regroupe les **communes riveraines** des marais, le **Département de l'Oise**, la **Fédération de Chasse de l'Oise**, des **propriétaires privés** et des **experts**.

Le SMOA favorise et coordonne l'ensemble des actions menées par les différents occupants publics et privés dans l'intérêt

Pour aller plus loin...

Le budget annexe « Marais de Sacy » est élaboré par le comité des Marais de Sacy et abondé par les cotisations GEMA des 9 EPCI membres du SMOA.

Retrouvez toutes les actions sur les Marais de Sacy sur le site internet :

www.syndicatmixtedesmaraisdesacy.sitew.fr

Informations clés :

Les Marais de Sacy s'étendent sur **1 000 hectares** et constituent le plus vaste ensemble humide de l'Oise. Le complexe des **Marais de Sacy était il y a plusieurs milliers d'années un lac**, s'étendant de Labryère à Saint-Martin-Longueau. Celui-ci s'est comblé naturellement au fil du temps, devenant alors une **tourbière**. L'**assèchement** des Marais a été ordonné par Henri IV à la fin du 16^{ème} siècle. Les travaux ont conduit au creusement d'un réseau **de drainage** ayant pour exutoire, le ru de la **Frette** puis l'Oise à Pont-Sainte-Maxence.

D'une manière générale, les Marais de Sacy participent à la **régulation des régimes hydrologiques**, à l'**amélioration de la qualité de l'eau**, la **réduction du carbone** ainsi qu'à la **préservation de la biodiversité**.

Au niveau du foncier, les marais se répartissent entre **5 propriétaires privés** sur une surface de 400 hectares, **7 marais communaux** pour une surface de 350 hectares et le **Conseil Départemental de l'Oise** à hauteur de 250 hectares. La mission du SMOA consiste à maintenir et préserver la richesse des marais sur la base d'un consensus avec l'ensemble des usagers des Marais.

CONTACT : SMOA accueil@smoa.fr 03 44 09 65 00

Objectif MILIEUX- AQUA

« Préserver et reconquérir les fonctionnalités des milieux humides et aquatiques »



Fiche 8 : Les Marais de Sacy : Ramsar et Natura 2000



Roselière inondée, habitat du butor étoilé



Butor étoilé



Cladiaie, habitat prioritaire des marais



Orchis négligé
Orchidée protégée
des marais



En quelques mots...

Depuis le **9 octobre 2017**, les Marais de Sacy sont labellisés au titre de la **Convention de Ramsar** pour les zones humides.

La désignation de ce site vient récompenser sa **richesse écologique** en termes d'habitats et d'espèces, mais aussi les actions de préservation et de **gestion durable** engagées depuis plusieurs années par **les collectivités et acteurs locaux**.

Les Marais de Sacy sont constitués d'habitats spécifiques des fonds de vallée, devenus rares, et comptent parmi les plus beaux représentants de ce type de milieux au niveau national. Ils abritent un **nombre exceptionnel d'espèces rares et menacées** :

- **espèces animales** : le campagnol amphibie, la dolomède plantarius, l'anguille européenne et plusieurs espèces d'oiseaux, invertébrés et batraciens,
- **espèces végétales** : 53 espèces de plantes ayant un intérêt patrimonial parmi lesquelles 18 sont protégées au niveau régional.

Pour aller plus loin...

Le SMOA est le **coordinateur et le gestionnaire global du site Ramsar**. Le Comité de suivi Ramsar est intégré au Comité de pilotage Natura 2000.

En 2020, les projets s'orientent vers l'information et la sensibilisation du grand public.

Informations clés :

L'ensemble du marais est classé en **Espace Naturel Sensible d'intérêt départemental** et en site **Natura 2000** par arrêté portant de désignation de la zone spéciale de conservation (1 370 ha) en date du 21 décembre 2010.

La Convention de Ramsar est le plus ancien de tous les accords modernes mondiaux et intergouvernementaux sur l'environnement. Adopté dans la **ville iranienne de Ramsar en 1971**, il est entré en vigueur en 1975. La convention offre un cadre à la conservation et la mise en valeur des zones humides et de leurs ressources. La labellisation du **site des Marais de Sacy, 47^{ème} site Français**, engage l'État à prendre les mesures nécessaires pour garantir le maintien de ses caractéristiques écologiques.

Au niveau national, on dénombre 50 sites dont 5 en Hauts-de-France : Le **Marais audomarois**, la **Baie de Somme**, les **Marais de Sacy**, les **Vallées de la Somme et de l'Avre** et les **Vallées de la Scarpe et de l'Escaut**.

CONTACT : SMOA accueil@smoa.fr 03 44 09 65 00

Objectif MILIEUX- AQUA

« Préserver et reconquérir les fonctionnalités des milieux humides et aquatiques »



Fiche 9 : Bilan 2019 Natura 2000 et perspectives LIFE Anthropofens

Restauration d'un hectare de milieux ouverts dans les Marais de Sacy



Avant travaux



En quelques mots...

Le SMOA est la **structure porteuse** pour la mise en œuvre du **Document d'objectif (DOCOB)** sur le site Natura 2000 des Marais de Sacy.

L'organe décisionnel est le Comité de Pilotage (COFIL). Le **COFIL organise la vie du site**, valide les orientations, les travaux et entérine les décisions proposées par la structure porteuse (SMOA).

Depuis 2006, les mesures de gestion définies dans le DOCOB ont fait l'objet de 12 Contrats Natura 2000 avec les partenaires volontaires (communes, Département, CENP, privés) pour un montant total d'environ 1 100 000 €.

En 2019, le SMOA a accompagné un contrat pour la **restauration d'un hectare de marais privé**. L'animation du SMOA intègre également la **gestion des milieux par le buffle domestique**. En 2019, on dénombre **24 hectares pâturés** à l'échelle des Marais de Sacy.

Pâturage par le buffle domestique dans les Marais de Sacy



Informations clés :

Outils fondamentaux de la politique européenne de préservation de la biodiversité, les sites Natura 2000 visent une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité dans les activités humaines. Le dispositif Natura 2000 peut mobiliser les **fonds que l'Union européenne** investit sur le territoire régional (FEDER, FEADER). La constitution du réseau Natura 2000 est basée sur la Directive « Oiseaux » de 1979 et la Directive « Habitats » de 1992.

En Hauts-de-France, on note **89 sites** soit 3,7 % de la surface régionale. Le bassin **Oise-Aronde** possède **8 sites** soit plus de 20 % du territoire. **Le SMOA est exclusivement animateur du site des Marais de Sacy.**

Le **DOCOB** des Marais de Sacy représente le **plan de gestion du site**. Il liste les **habitats** et les **espèces d'intérêt communautaire**, les objectifs et les mesures de gestion à prendre pour les préserver voire améliorer leur état de conservation sur le site (cladiaies, prairies tourbeuses, vertigo de Des Moulins...).

Pour aller plus loin...

En 2022, le SMOA engagera des travaux de restauration du ru de la Frette et des tourbières des Marais de Sacy à l'aide du **programme LIFE Anthropofens**. Le montant estimé des travaux s'élève à **500 000 €** subventionnés à 60% par l'UE et entre 20% et 40% par l'AESN.

CONTACT : SMOA accueil@smoa.fr 03 44 09 65 00

Objectif MILIEUX- AQUA

« Préserver et reconquérir les fonctionnalités des milieux humides et aquatiques »



Fiche 10 : Bilan 2019 des travaux d'entretien des rivières et des zones humides

Avant travaux : ru de Berne



Après travaux d'entretien : ru de Berne



Arrivée des buffles au marais de Monchy-Humières



... entretien par pâturage (3 mois)



En quelques mots...

Les opérations d'entretien des cours d'eau sont nécessaires au maintien et à la restauration du bon écoulement des eaux, à la protection des biens et des personnes ainsi qu'au bon fonctionnement des milieux aquatiques. À ce titre, les travaux d'entretien sont déclarés d'intérêt général par arrêté préfectoral.

Les **animaux herbivores rustiques** sont particulièrement bien adaptés à **l'entretien des zones humides**. Leur consommation importante de végétaux et leur mode de vie participent à **l'ouverture des sites**. De fait, l'alternance de secteurs pâturés et non pâturés permet de maintenir une mosaïque d'habitats favorables à la biodiversité.

Le pâturage doit néanmoins reposer sur un **mode de gestion extensif** (suivi de la pression, impact végétation, ...). Cette gestion est menée sur le **territoire Oise-Aronde** à l'aide d'un **troupeau de 9 buffles domestiques**.

Pour aller plus loin...

En 2020, les **travaux d'entretien** seront menés sur **l'Aronde**, les **rus forestiers** et le ru de la **Conque**.

Au niveau des zones humides, il est envisagé de transposer l'expérimentation de **l'entretien par pâturage** sur d'autres sites.



Informations clés :

En 2019, les opérations d'entretien ont concerné **l'Aronde**, le ru de **Goderu** et le ru de **Berne** pour un linéaire total de 29 km. Ces travaux sont engagés avec le soutien financier de l'AESN (40%) et du Conseil Départemental de l'Oise (40%). Il est important de rappeler que le **1^{er} responsable de l'entretien régulier des cours d'eau est le propriétaire riverain**. En conséquence, le SMOA ne s'y substitue qu'en cas de défaillance et d'intérêt général.

Depuis 2013, les buffles domestiques du SMOA entretiennent une partie des Marais de Sacy. Fort de ce savoir-faire, une expérimentation **d'entretien par pâturage du marais communal de Monchy-Humières** a été menée entre juillet et début octobre 2019. **Deux buffles domestiques** ont pâturé le site de **2 hectares** géré par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie.

Malgré une faible pression de pâturage, les **1^{ères} observations** semblent démontrer un **impact visible sur les boisements** (consommation des feuilles et jeunes pousses, éclatement des branches) et sur la végétation herbacée notamment **l'Aster lancéolé**, espèce végétale exotique envahissante, très appréciée des herbivores.

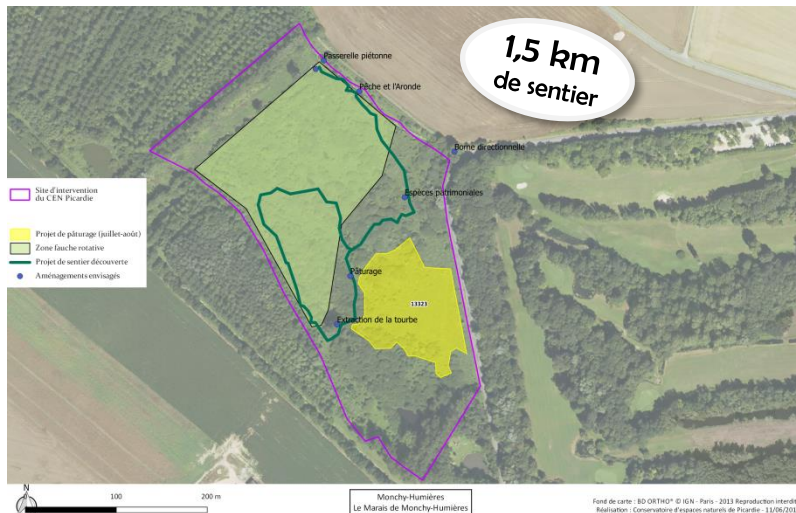
CONTACT : SMOA accueil@smoa.fr 03 44 09 65 00

Objectif MILIEUX- AQUA

« Préserver et reconquérir les fonctionnalités des milieux humides et aquatiques »



Fiche 11 : Travaux d'aménagement du marais communal de Monchy-Humières



En quelques mots...

Le marais de Monchy-Humières est un espace naturel humide d'une surface de **8 hectares**. Situé au cœur de la vallée de l'Aronde, ce site a été exploité pour sa **tourbe** dans les années 1950 puis occupé pour la production de **peupliers** jusqu'en 2011.

Le marais alimenté partiellement par l'Aronde, présente une **multitude d'habitats** (mares, caricaies, roselières, mégaphorbiaies, tourbières).

Au regard de l'intérêt écologique du site, la commune a confié la gestion du site au **Conservatoire d'espaces naturels de Picardie** en partenariat avec le SMOA.

Depuis 2015, des **travaux d'entretien et de restauration** (dessouchage, fauche exportatrice) sont engagés dans le but de maintenir les **milieux ouverts** et favoriser la **diversité faunistique et floristique**.

Pour aller plus loin...

Dans le cadre du 11^{ème} programme de l'AESN, le taux d'aide pour l'acquisition de zones humides est de 80%, et également de 80% pour les études et les travaux.

Les travaux liés à l'ouverture au public d'un site restauré sont aidés à hauteur de 50%.

6 pupitres



Informations clés :

De part et d'autre du marais, on observe que l'Aronde est divisée en deux bras. À cet effet, les travaux ont consisté à implanter une **passerelle piétonne** permettant d'enjamber la rivière et d'accéder au circuit de découverte.

Désormais, le site est accessible en un **libre accès** à l'aide d'un **sentier enherbé et rustique** afin de limiter l'impact sur le milieu naturel. En complément, le circuit de 1,5 km est agrémenté de **6 panneaux pédagogiques** réalisés par l'école de Monchy-Humières et la **Communauté de Communes du Pays des Sources**.

L'usage de la pêche et les différentes fonctions des marais sont mis en valeur à l'aide de pupitres dédiés. La durée moyenne du parcours est de 45 min. Le montant total des travaux s'élève à 18 005 € HT financé à 80% par l'Agence de l'eau Seine-Normandie, 10% par la commune de Monchy-Humières et 10% par le SMOA.

CONTACT : SMOA accueil@smoa.fr 03 44 09 65 00

Objectif RISQUE-RUISS

« Limiter l'érosion des sols et le ruissellement en milieu rural et urbain »



Fiche 12 : Travaux de maîtrise des ruissellements et des coulées de boue à Choisy-au-Bac, Monchy-Humières, Pontpoint et Braisnes-sur-Aronde



Pontpoint :
180 ml de fascines vivantes
30 ml de fossés à redents
2 mares tampon



Braisnes-sur-Aronde :
320 ml de haies double rang
65 ml de haies triple rang



Francport :
400 ml de fossés à redents
2 mares tampon



Monchy-Humières :
190 ml de merlons plantés
50 ml de fossés à redents
90 ml de fossé

En quelques mots...

De nombreuses communes du bassin Oise-Aronde sont concernées par des phénomènes de ruissellement et d'érosion qui provoquent des inondations localisées et engendrent des dégâts souvent importants par accumulation de matériaux au niveau des habitations, des voiries et dans les talwegs.

Ces coulées de boue récurrentes posent un problème de sécurité des personnes et des biens, augmentent les coûts d'entretien des ouvrages et diminuent leur efficacité. De plus, le patrimoine agricole est entamé par cette perte irréversible de sol.

Afin de remédier à ces problématiques locales, le SMOA accompagne les collectivités membres lors des études mais également en phase de travaux.

Pour aller plus loin...

Dans le cadre du 11^{ème} programme de l'AESN, le taux d'aide pour l'acquisition foncière, les études de schéma de gestion des eaux pluviales et les travaux d'hydraulique douce est de 80%.

En 2020, le SMOA accompagnera les travaux de Jaux, Cernoy, Remy (La Patinerie).



Informations clés :

En 2019, 4 communes ont bénéficié de l'assistance technique du SMOA afin de mettre en œuvre des travaux autorisés au titre du Code l'environnement et déclarés d'intérêt général

Ces opérations d'hydraulique douce reposent systématiquement sur un diagnostic des dysfonctionnements hydrauliques associé à une approche agronomique à l'échelle d'un bassin versant. En foncier privé, les travaux reposent sur une Déclaration d'Intérêt Général (DIG) et une convention de mise à disposition des terrains entre la commune, le propriétaire et l'exploitant agricole.

Les travaux de Monchy-Humières et Pontpoint ont été réalisés par l'entreprise MASCITTI NINO SA de Villers-Cotterêts (02). L'opération de Choisy-au-Bac a été confiée à l'ETA Jean-Philippe DOUCE de Morsain (02). Les plantations de haies à Braisnes-sur-Aronde ont été menées par l'entreprise VOGT Nicolas de La Neuville-Roy (60).

CONTACT : SMOA accueil@smoa.fr 03 44 09 65 00

Objectif COMMUNICATION

« Informer, sensibiliser la population et les usagers aux enjeux environnementaux »



Fiche 13 : Le Projet Pédag'EAUgique du SMOA 2018-2019



Des ateliers « découvertes »



Des visites sur site



La restitution des projets de classe

En quelques mots...

Dans la continuité des actions de communication engagées depuis 2012, le SMOA a mis en place, un « **Projet Pédag'EAUgique** » pour les classes de CM1 – CM2

L'objectif consiste à sensibiliser les plus jeunes aux enjeux locaux liés à l'eau sur le bassin versant Oise-Aronde. Validé par **l'éducation nationale**, ce projet est le résultat d'une réflexion commune entre le SMOA et le **CPIE des Pays de l'Oise**.

L'accompagnement pédagogique aux enseignants est décliné en **5 séances**. Des **ateliers « découvertes »** et une **visite sur site** sont ensuite proposés. Enfin, les élèves valorisent le travail réalisé lors d'½ **journée de restitution** prévue en fin d'année scolaire.

Depuis 2016, ce sont près de 572 enfants qui ont été sensibilisés sur le petit cycle et le grand cycle de l'eau.

Pour aller plus loin...

Le **livret pédagogique 2018-2019** est téléchargeable sur le site internet du SMOA : <https://oisearonde.wixsite.com/smoa>

L'**édition 2019-2020** concerne les classes de **Compiègne, Choisy-au-Bac, Brenouille et Pont-Sainte-Maxence**.



Informations clés :

Six classes ont participé à ce 3^{ème} projet sur la période 2018-2019. Le bilan du projet a été présenté par les 169 élèves concernés, le vendredi 06 juin 2019 au Centre de Rencontres de la Victoire à Compiègne, en présence des élus locaux.

Les élèves de **Margny-lès-Compiègne** sont partis à la découverte des usages de la ressource en eau au cours du temps. À **Bazicourt, Vieux-Moulin et Bienville**, les élèves se sont engagés à préserver la richesse des milieux aquatiques. Enfin, les élèves de **Chevrières et Compiègne** ont participé à un atelier consacré à l'utilisation des pesticides et de leurs impacts. Dans un second temps, les élèves de Margny-lès-Compiègne, Bazicourt, Vieux-Moulin et Bienville ont pu profiter de visites sur site en lien avec le thème choisi par les enseignants (visites des Marais de Sacy, de la station d'épuration de Lacroix-Saint-Ouen, ...). Les élèves de Compiègne et Chevrières ont participé à un atelier pratique consacré à l'élaboration d'un potager.

CONTACT : SMOA accueil@smoa.fr 03 44 09 65 00

Objectif COMMUNICATION

« Informer, sensibiliser la population et les usagers aux enjeux environnementaux »



Fiche 14 : La journée technique du SMOA « retour d'expérience »

Zone humide de Gournay-sur-Aronde



Captage de Gournay-sur-Aronde



Moulin de Froisselle à Clairoux



Hydraulique douce à Pontpoint



Marais de Sacy (propriété CD60)



42 participants

En quelques mots...

Le déploiement opérationnel du SAGE révisé nécessite un accompagnement important en matière de communication, d'information et de sensibilisation des acteurs du bassin.

Pour répondre à ces attentes et valoriser les actions engagées par les acteurs locaux, le SMOA a reconduit l'organisation d'une journée de sensibilisation intitulée : « 2009 – 2019 : 10 ans d'actions en Oise-Aronde ».

Cette dernière s'est déroulée exclusivement sur le territoire Oise-Aronde en partenariat avec les élus locaux, les techniciens des collectivités et les différents partenaires techniques et financiers.

Cette journée s'est tenue le vendredi **21 juin 2019** en présence de **31 élus** et **11 techniciens** du bassin Oise-Aronde.

Pour aller plus loin...

Le **livret technique du participant** est téléchargeable sur le site internet du SMOA : <https://oisearonde.wixsite.com/smoa>

Une **nouvelle journée technique** est envisagée en juin 2020.



Informations clés :

Le circuit de visite était dédié à la mise en valeur des opérations pilotes qui participent à l'atteinte des objectifs du SAGE Oise-Aronde.

La journée était constituée des 5 focus suivants :

- Continuité écologique de l'Aronde à Clairoux : Moulin de Froisselle
- Aménagement d'une zone humide : Gournay-sur-Aronde
- Protection du captage d'eau potable : Gournay-sur-Aronde
- Restauration et préservation des zones humides : Marais de Sacy-le-Grand
- Maitrise des ruissellements et des coulées de boue : Pontpoint

CONTACT : SMOA accueil@smoa.fr 03 44 09 65 00

Objectif COMMUNICATION

« Informer, sensibiliser la population et les usagers aux enjeux environnementaux »



Fiche 15 : Le guide du riverain d'un cours d'eau



En OISE - ARONDE

Guide du riverain d'un cours d'eau

SMOA
Syndicat Mixte Oise-Aronde

ZAC du Valadan n°18 - Route de Roze - 60 280 CLAROIX
Tel: 03 44 09 65 00 - Fax: 03 44 09 64 99 - accueil@smoa.fr
<https://oisearonde.wixsite.com/smoa>

Soutien financier :
eau SEINE
NORMANDIE

En quelques mots...

À l'aide de ce guide à destination des riverains des cours d'eau, le SMOA a souhaité vulgariser les notions d'hydrologie (bassin versant, lit, berge, ripisylve) et présenter le cadre d'intervention du SMOA.

Dans un second temps, il a semblé nécessaire de détailler les droits et devoirs du riverain d'un cours d'eau.

Le guide n'a pas pour vocation d'être exhaustif. Cependant, il précise les pratiques favorables aux rivières notamment en ce qui concerne les travaux d'entretien et de restauration.

Dans le même domaine, le SMOA diffuse des supports de communication intitulés : Web Inf'EAU et Web Trav'Eau et propose une exposition thématique (11 roll-up).

Renseignements : 03 44 09 65 00

Pour aller plus loin...

Le **guide** est téléchargeable sur le site internet du SMOA :
<https://oisearonde.wixsite.com/smoa>



Informations clés :

La réalisation de ce guide est issue de la volonté des membres du Comité Rivières et des élus du SMOA. Il a pour objectif d'informer et de sensibiliser les acteurs de l'eau, notamment les riverains de cours d'eau à la mise en œuvre des bonnes pratiques.

Le Code de l'environnement détaille les droits et devoirs du riverain d'un cours d'eau. À titre d'exemple, un riverain dispose d'un droit de pêche, en revanche, le propriétaire riverain est tenu d'entretenir régulièrement ses berges.

Le document a été mis à la disposition des communes riveraines des cours d'eau du bassin Oise-Aronde. En parallèle, le guide est téléchargeable sur le site internet du SMOA.

CONTACT : SMOA accueil@smoa.fr 03 44 09 65 00



Descriptif détaillé de l'équipe

Depuis le 13 décembre 2018, l'équipe du SMOA est composée de six personnes à temps plein. La suite du rapport présente, sous forme de tableaux, le descriptif détaillé des actions suivies par l'équipe.

- ◆ **Intitulé du poste :** Directeur / animateur
- ◆ **Statut du poste :** Ingénieur contractuel
- ◆ **Date de l'embauche :** 17 octobre 2011
- ◆ **Contrat :** CDI
- ◆ **Financement du poste :** 50% AESN / 50% Collectivités

Sébastien DESCHAMPS

- ◆ **Intitulé du poste :** Chargée de mission SAGE
- ◆ **Statut du poste :** Ingénieur contractuel
- ◆ **Date de l'embauche CH :** 01^{er} avril 2015 – 18 juin 2019
- ◆ **Date de l'embauche AE :** 04 novembre 2019 – 04 mai 2020
- ◆ **Contrat :** CDD de 3 ans renouvelable
- ◆ **Financement du poste :** 50% AESN / 50% Collectivités

Camille HERNANDEZ

Adeline ÉBERLÉ

- ◆ **Intitulé du poste :** Chargé de mission Zone Humide - Marais de Sacy
- ◆ **Statut du poste :** Ingénieur contractuel
- ◆ **Date de l'embauche :** 19 décembre 2018
- ◆ **Contrat :** CDD de 3 ans renouvelable
- ◆ **Financement du poste :** 80% AESN de 75% (ZH) / 100% État – Europe de 25% (Natura 2000)

Christophe GALET

- ◆ **Intitulé du poste :** Technicien de rivières
- ◆ **Statut du poste :** Technicien
- ◆ **Date de l'embauche :** 01^{er} octobre 2018
- ◆ **Contrat :** CDD de 1 an renouvelable
- ◆ **Financement du poste :** 80% AESN

Jean-Christophe BULLOT

- ◆ **Intitulé du poste :** Responsable administrative et financière
- ◆ **Statut :** Adjoint administratif principal 2^{ème} classe
- ◆ **Date de l'embauche :** 01^{er} nov. 2010

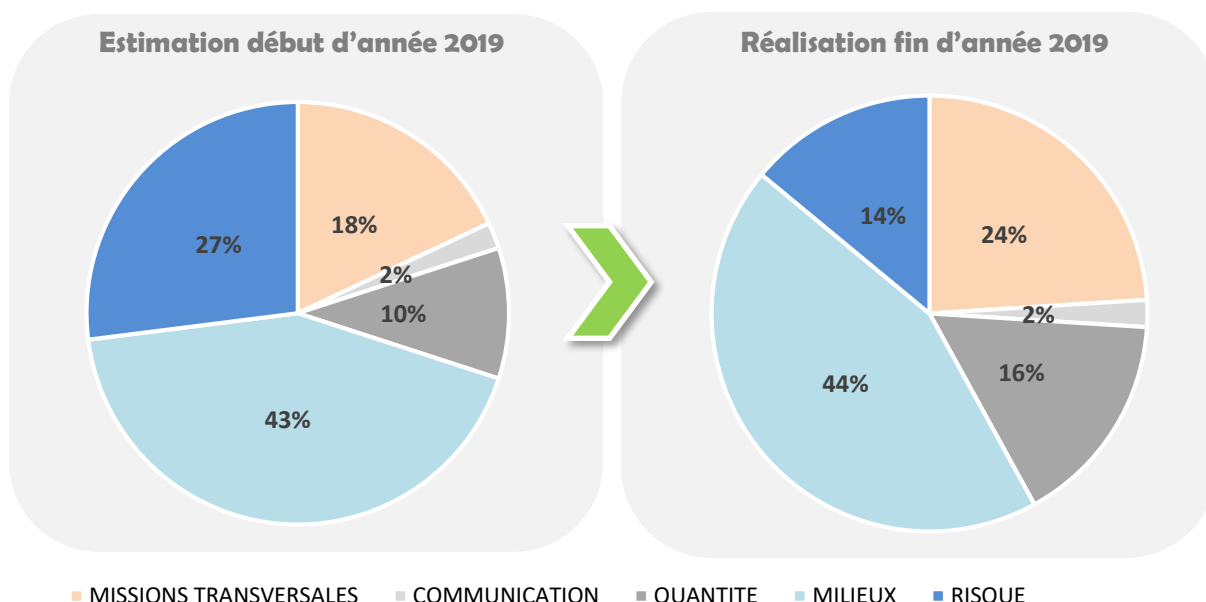
Marie-Charlotte LARIVIERE

- ◆ **Intitulé du poste :** Assistante administrative et comptable
- ◆ **Statut :** Adjoint administratif principal 2^{ème} classe
- ◆ **Date de l'embauche :** 04 juillet 2017

Nadège GAMAIN

◆ Sébastien DESCHAMPS

Le temps de travail de l'agent se partage entre des missions transversales et des actions plus spécifiques liées à la maîtrise d'ouvrage GEMA et l'assistance technique auprès des différents maîtres d'ouvrage du bassin Oise-Aronde.



Les journées techniques, d'informations et de concertation sont listées ci-dessous (non exhaustif) :

RÉUNIONS / JOURNÉES D'INFORMATION	
08 janvier 2019	Rencontre inter SAGE & CTEC : Brèche / Oise-Aronde (SMBVB, Clermont)
10 janvier 2019	Réunion LIFE : programmation acteurs (CENP, Amiens)
19 février 2019	Réunion DISEN : eaux pluviales et ruissellement (DDT60, Beauvais)
27 février 2019	Visite usine AEP et pilotage de nappe (SUEZ, Le Pecq)
23 avril 2019	Réunion groupe de travail CGRE : révision arrêté cadre (DDT60, Beauvais)
23 avril 2019	Réunion DISEN : érosion et ruissellement (DDT60, Beauvais)
16 mai 2019	Rencontre inter SAGE Nonette / Oise-Aronde (Monceaux)
22 mai 2019	Réunion Comité gestion de la ressource en eau
23 mai 2019	Séminaire DVO : présentation des actions ruissellements du SMOA (Crépy-en-Valois)
21 juin 2019	Journée technique du SMOA : 10 ans du SAGE
04 juillet 2019	Intervention Forum DVO : actions quantitative du SMOA (Compiègne)
12 juillet 2019	Réunion PTGE : irrigation et ressources alternatives (Moyenneville)
25 juillet 2019	Réunion Comité gestion de la ressource en eau (DDT60, Beauvais)
25 juillet 2019	Réunion PTGE : concertation inter-services (DDT60, Beauvais)
05 septembre 2019	Intervention CPIE : ½ journée technique ruissellement (Pontpoint)
11 septembre 2019	Réunion post-crise AEP : concertation inter-services (DDT60, Beauvais)
15 octobre 2019	Journée technique cours d'eau (CATER60 – Verse/Divette)
17 octobre 2019	Intervention LEGTA Pierrefonds : actions SMOA / SAGE / GEMA (Pierrefonds)
28 novembre 2019	Intervention LEGTA Paraclat : actions GEMA / RUISS (Boves)
FORMATION	
05 décembre 2019	Management (CNFPT, Beauvais)

Dans le cadre du présent contrat d'animation, des indicateurs ont été définis. Ces indicateurs permettent de suivre et évaluer la mise en œuvre de l'animation, et de décrire l'état des actions réalisées et de l'animation effectuée. Ils sont collectés chaque année et analysés dans le rapport d'activité.

Indicateurs d'actions : du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019

	Indicateur d'activité	Données année N	Indicateur de résultats	Données année N
Gestion des travaux de restauration du PPRE	Linéaire restauré	1,3 km	Linéaire restauré (ration sur le linéaire total 270 km)	0,48 %
Mise en œuvre des actions identifiées au PTAP	État d'avancement des différentes actions : à initier, en cours, réalisée	En cours	Nb d'actions RCE en cours	4
Gestion de la problématique liée aux ruissellements	Nb de dossiers suivis	10	Nb d'actions terminées	4
Suivi des indicateurs de qualité des eaux		0	Nb d'analyses (IBG, IBD, IPR, inventaire frayère, ...)	0
Réseau d'alerte de lutte contre les pollutions accidentelles et/ou diffuses et toutes entraves à la législation	Nb de pollutions et/ou d'atteintes au milieu observées (décrit dans un rapport)	3	Nombre d'atteintes signalées	3
Missions générales	Rapport d'activités, formations suivies, actions de communications	11	Nb d'acteurs sensibilisés	600

	Nb de jours estimés	Nb de jours réalisés
MISSIONS TRANSVERSALES	40	53
Direction du SMOA	5	5
Animation du SMOA	20	20
Animation du CTEC	13	25
Suivi du contrat d'animation technique AESN	2	3
COMMUNICATION	3	3
Action 1 : Promouvoir les bonnes pratiques pour la ressource en eau et les milieux	3	3
QUANTITÉ	22	35
ACTION 1. Améliorer la gestion quantitative du Marais de Sacy	12	10
ACTION 2 Poursuivre les recherches sur les RESSALT et mettre en œuvre les préconisations	10	25
MILIEUX-AQUA	35	26
ACTION 1. Améliorer la gestion des zones humides (programme LIFE)	15	16
ACTION 2. Encourager les porteurs de projets à informer la structure porteuse du SAGE sur les projets de développement à venir	10	8
ACTION 3. Valoriser et suivre les anciennes carrières	10	2
MILIEUX-RIV	60	71
ACTION 1. Informer les propriétaires des obligations règlementaires pour les CE en liste 2	1	1
ACTION 2. Restaurer la continuité écologique	5	5
ACTION 3. Améliorer les connaissances sur la connectivité latérale	8	8
ACTION 4 Reconnecter les annexes alluviales en fonction des opportunités et en concertation avec les usagers impactés	10	5
ACTION 5 Communiquer sur l'importance de préserver la fonctionnalité des CE	2	2
ACTION 6. Gestion des travaux de restauration et de RCE identifiés comme prioritaires	20	50
ACTION 7. Reconquérir la qualité du ru de la Payelle en vue d'atteindre le bon état écologique	14	0
RISQUE-RUISS	60	32
ACTION 1. Améliorer les connaissances sur les risques de ruissellement et d'érosion des sols	15	15
ACTION 2. Mettre en œuvre les programmes d'actions / travaux définis dans les études de ruissellement en mutualisant les moyens et en favorisant les projets groupés	30	12
ACTION 3. Associer l'ensemble des usagers aux démarches « ruissellement et l'érosion du sol »	5	2
ACTION 4. Accompagner les collectivités dans la gestion des eaux pluviales	5	1
ACTION 5. Ralentir les rejets d'eau pluviale dans les eaux superficielles	5	2
Total jours ETPT	220	220

En complément, les missions d'assistance technique ainsi que les actions liées au SAGE et à la GEMA, sont détaillées dans le tableau suivant.

MISSIONS TRANSVERSALES	PROJETS/ACTIVITES	MAITRE D'OUVRAGE	TRAVAIL REALISE	ETAT D'AVANCEMENT
SMOA	Comité Syndical, Bureau SMOA, Comité Rivière, Comité Marais de Sacy	SMOA	Animation des réunions Animation des réunions en binôme avec l'équipe technique	Achevé
	Assistance technique et administrative	EPCI communes	Animation, concertation, rédaction DCE, suivi études et travaux : zones humides, ruissellement urbain & agricole, érosion agricole, eaux pluviales, ...	En cours
	Ressources humaines	SMOA	Recrutement Chargée de mission SAGE, réalisation des entretiens individuels	Achevé
	Finance et comptabilité	SMOA	Élaboration des DOB, budgets en binôme avec la Responsable administrative	Achevé
SAGE	Commission Locale de l'Eau, Bureau de la CLE, groupe de travail	SMOA	Animation des réunions en binôme avec la Chargée de mission SAGE	Achevé
	Suivi de la procédure de consultation du SAGE Oise-Aronde	DDT	Suivi de la procédure de consultation du public Rédaction du recueil des avis et de la Déclaration Environnementale	Achevée
CTEC	État des lieux et concertation avec les acteurs du bassin versant	SMOA	Animation de réunions thématiques	Achevé
	Appui à l'émergence de projets en lien avec le SAGE	SMOA	Rédaction de 90 fiches actions	Achevé
	Projet de Contrat et programmation financière	SMOA	Rédaction du projet de Contrat en lien avec l'AESN	En cours

ENJEUX DU SAGE	PROJETS/ACTIVITES	MAITRE D'OUVRAGE	TRAVAIL REALISE	ETAT D'AVANCEMENT
COMMUNICATION	Rédaction de documents de communication de la CLE	SMOA	Rédaction du RA 2019 de la CLE	En cours
	Rédaction de documents de communication du SMOA	SMOA	Rédaction du RA 2019 du SMOA et articles Web Inf 'Eau en lien avec l'équipe Rédaction de kakémonos (GEMA, SAGE, SMOA) avec la chargée de mission SAGE	En cours
	Journée technique du SMOA	SMOA	Organisation de la journée en lien avec l'équipe	Achevé
	Sentier des techniques alternatives du SMOA	SMOA	Animation de visites (ADOPTA, EPCI, élus locaux, profession agricole, scolaires, ...)	Achevé
	Carrefour des idées	Sévigné	Animation de conférences en binôme avec la Responsable administrative	Achevé
	Stage collectif « Territoire, développement, ressources et patrimoine	Lycée Agricole Pierrefonds	Animation d'une ½ journée technique	Achevé
	À la découverte de l'hydraulique douce	CPIE 60	Animation d'une ½ journée technique	Achevé

QUANTITE	VMPO / OUGC de l'Aronde		Concertation avec l'ensemble des usagers Suivi des prélèvements	En cours
	PTGE de l'Aronde		Veille technique et réglementaire Concertation inter-services (AESN, DDT, DREAL, ARS, CD60) Mise en place d'un COPIL sur la base de la CLE	En cours
	ZRE de l'Aronde et ressources alternatives		Organisation d'une table ronde à destination de la profession agricole Concertation avec l'ensemble des usagers et de l'industrie agro-alimentaire Rédaction CCTP : étude technico-économique Mise en place d'un COPIL sur la base de la CLE	En cours
	Modèle Oise-Aronde et gestion quantitative : recalage	SMOA	Réflexion sur les perspectives du modèle en lien avec la chargée de mission SAGE Concertation inter-services (AESN, DDT, DREAL, ARS, BRGM, ...) Rédaction CCTP : prestation AMO	En cours
	Suivi quantitatif de la nappe de la Craie	SMOA	Mise à jour des données pluviométriques, piézométriques, ETP	En cours
	Suivi quantitatif du débit de l'Aronde	SMOA	Mise à jour des données limnimétriques Mesures de débits de l'Aronde à Clairoux	En cours
	<u>Avis sur le dossier loi sur l'eau 002.2019 :</u> Demande d'autorisation pluriannuelle de l'OUGC Aronde	Chambre Agriculture	Analyse du dossier, formulation de l'avis, consultation du bureau de la CLE	Achevé

QUALITE-URB	<u>Avis sur le dossier loi sur l'eau 001.2019 :</u> Modification de la gestion des EP de la ZAC du Bois de Plaisance	ARC	Analyse du dossier, formulation de l'avis, consultation du bureau de la CLE	Achevé
	<u>Avis sur le dossier loi sur l'eau 006.2019 :</u> Aménagement de la ZAC de la Prairie 2	ARC	Analyse du dossier, formulation de l'avis, consultation du bureau de la CLE	Achevé
	<u>Avis sur le dossier loi sur l'eau 007.2019 :</u> Projet de PLU de la commune de Fleurines	Fleurines	Analyse du dossier, formulation de l'avis, consultation du bureau de la CLE	Achevé
MILIEUX-RIV	Travaux de restauration de la continuité écologique du ru des Planchettes aval à Lacroix-Saint-Ouen	SMOA	Animation et concertation avec les parties prenantes Rédaction conventions, fiche indemnisation perte de culture Suivi financier en lien avec la responsable administrative Suivi des travaux (contrôle, exécution, délais, accès) Gestion des désordres et non-conformité (mise en demeure, reprise des travaux) Concertation, conciliation, contrôle technique	En cours
	Travaux de restauration de la continuité écologique de l'Aronde moulin de Froisselle à Clairoux	SMOA	Suivi des travaux (contrôle, exécution, délais, accès)	Achevé
	Travaux de restauration de la berge de l'Oise au niveau du site du CAMP à Verberie (20 ml)	Verberie	Suivi des travaux (contrôle, exécution) en lien avec VNF	Achevé
	PPRE des rus affluents en rive droite de l'Oise	SMOA	Supervision étude en lien avec le technicien de rivières	En cours
	PPRE du ru de la Frette et gestion quantitative des Marais de Sacy	SMOA	Supervision étude en lien avec le technicien de rivières et le chargé de mission ZH	En cours
	Etude de RCE du ru de Berne au droit du marais aux ânes à Vieux-Moulin	SMOA	Supervision étude en lien avec le technicien de rivières	En cours
	Etude de RCE du Moulin de Bienville	SMOA	Supervision étude en lien avec le technicien de rivières	En cours
	CSNE : aménagement de la nouvelle confluence de l'Aronde	SCSNE	Suivi des études ESQ et AVP Proposition d'actions en phase avec les opérations RCE de l'Aronde Validation des études PRO	En cours
	Projet de RCE du seuil de Revennes	SMOA	Supervision projet en lien avec le technicien de rivières	Refusé
	Projet de renaturation de l'Aronde à Gournay-sur-Aronde	SMOA	Animation d'une réunion d'information avec la commune et AAPPMA	En cours
	<u>Avis sur le dossier loi sur l'eau 005.2019 :</u> Projet de création du CSNE – secteur 1	SCSNE	Analyse du dossier, formulation de l'avis, consultation du bureau de la CLE	Achevé
MILIEUX-AQUA	Travaux d'aménagement du marais communal de Monchy-Humières	SMOA - CENP Monchy-Humières	Suivi des travaux : passerelle et création d'un sentier pédestre Participation à la conception des pupitres pédagogiques Entretien des aménagements en lien avec le technicien de rivières	Achevé
	Travaux d'aménagement des anciennes tourbières de Braisnes-sur-Aronde	SMOA - CENP FD Pêche	Participation à la conception des pupitres pédagogiques	Achevé
	Étude du plan de gestion du marais communal de Vieux-Moulin et des parcelles privées limitrophes	SMOA CENP	Animation et concertation en lien avec le CENP Convention de gestion commune / CENP / SMOA Suivi des prospections pédologiques et botaniques	En cours
	Acquisition d'une zone humide privée au sein du marais communal de Baugy	Baugy	Animation avec le conseil municipal et concertation avec le privé Assistance technique : dossier de demande de subvention	Achevé
	Programme LIFE Nature « marais tourbeux alcalins du Nord de la France et de la Belgique »	CENP SMOA	Participation aux réunions Proposition de programme d'études et de travaux Animation et concertation en lien avec le chargé de mission ZH	En cours
	Projet d'acquisition de la « maison des Marais » et d'une ancienne cressonnière à Ladrancourt	SMOA	Sensibilisation des partenaires financiers Animation et concertation en lien avec le chargé de mission ZH	En cours

	Étude de création de zones humides par comblement partiel	LAFARGE	Suivi de projet avec le CENP	En cours
	Étude d'aménagement pédagogique de l'étang des 15 Mines à Rivecourt	Rivecourt	Animation avec le conseil municipal, partenaires techniques et financiers Assistance technique : prospections	En cours
	Mise en place d'une stratégie de reconquête des zones humides en Oise-Aronde dans le cadre de la convention avec le CENP	SMOA - CENP	Bilan foncier en lien avec le chargé de mission ZH Suivi des prospections pédologiques et botaniques	En cours

RISQUE-RUISS	Étude du Schéma de Gestion des Eaux Pluviales et élaboration d'un zonage pluvial	ARC 22 communes	Assistance technique : CCTP, suivi étude volet rural	En cours
	Étude du Schéma de Gestion des Eaux Pluviales et élaboration d'un zonage pluvial	CCPE 19 communes	Assistance technique : CCTP, suivi étude volet rural	En cours
	Travaux de maîtrise des ruissellements et de coulées de boue	Monchy-Humières	Animation : conseil municipal, agriculteurs, partenaires techniques et financiers Assistance technique : DCE, marchés publics, demande de subventions, convention, suivi et réception des travaux	Achevé
	Travaux de maîtrise des ruissellements et de coulées de boue	Angivillers	Animation : conseil municipal, agriculteurs, partenaires techniques et financiers Assistance technique : DCE, marchés publics, demande de subventions, convention, suivi et réception des travaux	Achevé
	Travaux de maîtrise des ruissellements urbains et agricoles	Choisy-au-Bac ONF	Animation : conseil municipal, privé, ONF, partenaires techniques et financiers Assistance technique : DCE, marchés publics, demande de subventions, suivi et réception des travaux en lien avec l'ONF	Achevé
	Travaux de maîtrise des ruissellements urbains et agricoles	Pontpoint	Animation : conseil municipal, agriculteurs, partenaires techniques et financiers Assistance technique : DCE, marchés publics, demande de subventions, suivi et réception des travaux	Achevé
	Travaux de maîtrise des ruissellements urbains et agricoles	Le Meux	Animation : conseil municipal, agriculteurs, partenaires techniques et financiers Assistance technique : DCE, marchés publics, demande de subventions, projet de convention	Travaux printemps 2020
	Travaux de maîtrise des ruissellements et de coulées de boue	Cernoy	Animation : conseil municipal, privés, agriculteurs, partenaires techniques et financiers Assistance technique : DCE	Travaux printemps 2020
	Travaux de maîtrise des ruissellements et de coulées de boue	Pierrefonds	Animation : conseil municipal, agriculteurs, partenaires techniques et financiers Assistance technique : DCE	DIG déc. 19 Travaux printemps 2020
	Travaux de maîtrise des ruissellements et de coulées de boue	Jaux	Animation : conseil municipal, agriculteurs, partenaires techniques et financiers Assistance technique : DCE	DIG déc. 19 Travaux printemps 2020
	<u>Avis sur le dossier loi sur l'eau 004.2019 :</u> Programme d'aménagement de gestion des ruissellements et des coulées de boue à l'échelle de BV de Cernoy	Cernoy	Analyse du dossier, formulation de l'avis, consultation du bureau de la CLE	Achevé
	<u>Avis sur le dossier loi sur l'eau 008.2019 :</u> Programme d'aménagement de gestion des ruissellements et des coulées de boue à l'échelle de BV de Pierrefonds	Pierrefonds	Analyse du dossier, formulation de l'avis, consultation du bureau de la CLE	Achevé
	<u>Avis sur le dossier loi sur l'eau 009.2019 :</u> Programme d'aménagement de gestion des ruissellements et des coulées de boue à l'échelle de BV de Jaux	Jaux	Analyse du dossier, formulation de l'avis, consultation du bureau de la CLE	Achevé

PERSPECTIVES 2020

1. Lancement et mise en œuvre du Contrat de Territoire Eau & Climat (CTEC) :

La mise en œuvre du SAGE s'appuiera sur le CTEC Oise-Aronde. Ce contrat permettra aux maîtres d'ouvrage locaux de s'engager pour l'atteinte des objectifs du SAGE et d'assurer une dynamique sur le territoire.

❖ Pilotage du CTEC

- coordonner l'application du contrat avec un souci de gestion concertée et durable,
- suivre en continu les échéanciers de réalisation des actions programmées,
- envoyer à l'Agence chaque année un tableau d'avancement des actions,
- s'assurer de la communication continue sur la réalisation des actions,
- mettre en place et présider un comité de pilotage composé des représentants des signataires,
- assurer la coordination des animations associées.

❖ Animation du CTEC

- actions de sensibilisation et de communication, et appui aux maîtres d'ouvrage pour l'émergence et la réalisation des projets prévus au contrat,
- information continue des partenaires du contrat sur l'état d'avancement des actions,
- secrétariat du comité de pilotage,
- rédaction du tableau d'avancement annuel.

2. Mise en œuvre des actions du SAGE révisé :

En complément, durant l'année 2020, le directeur/animateur s'engage à faire émerger / accompagner / porter les actions du SAGE révisé ci-dessous (liste non exhaustive) :

COMMUNICATION :

- ❖ D2- Faire partager les objectifs du SAGE et communiquer sur les actions réalisées dans le cadre du SAGE
 - Organisation de journée technique en lien avec la GEMA, la gestion des eaux pluviales et la lutte contre l'érosion et ruissellement (urbain et rural)

QUANTITÉ :

- ❖ D.ETIAGE2- Densifier le réseau de suivi des masses d'eau souterraines
 - Implantation d'un piézomètre au cœur de la ZRE de l'Aronde
- ❖ D.ETIAGE3- Améliorer les connaissances sur le fonctionnement hydrologique et hydrogéologique du bassin Oise-Aronde
 - Marché d'AMO relative au recalage du modèle de la nappe de la Craie
- ❖ D.QUANTI9 – Respecter le VMPO
 - Mise en place et pilotage du PTGE de l'Aronde
- ❖ D.QUANTI13 – Poursuivre les recherches sur les ressources et/ou solutions alternatives et mettre en œuvre les préconisations
 - Marché d'étude technico-économique relative aux ressources alternatives

QUALITÉ :

- ❖ D.URB13/14- Améliorer la connaissance des axes de ruissellement / rejets urbains susceptibles de générer une pollution sur le milieu récepteur en zone rurale

MILIEUX :

- ❖ MILIEUX-AQUA : Préserver et reconquérir les fonctionnalités des milieux humides et aquatiques
 - Améliorer la connaissance et la gestion des zones humides
 - Réhabiliter les fonctionnalités des zones humides
 - Préserver les Marais de Sacy en binome avec le chargé de mission ZH et Marais de Sacy
- ❖ MILIEUX-RIV : Préserver et reconquérir les fonctionnalités des milieux humides et aquatiques
 - Restaurer la continuité écologique en binome avec le technicien de rivières
 - Reconquérir la qualité du ru de la Payelle en binome avec le technicien de rivières

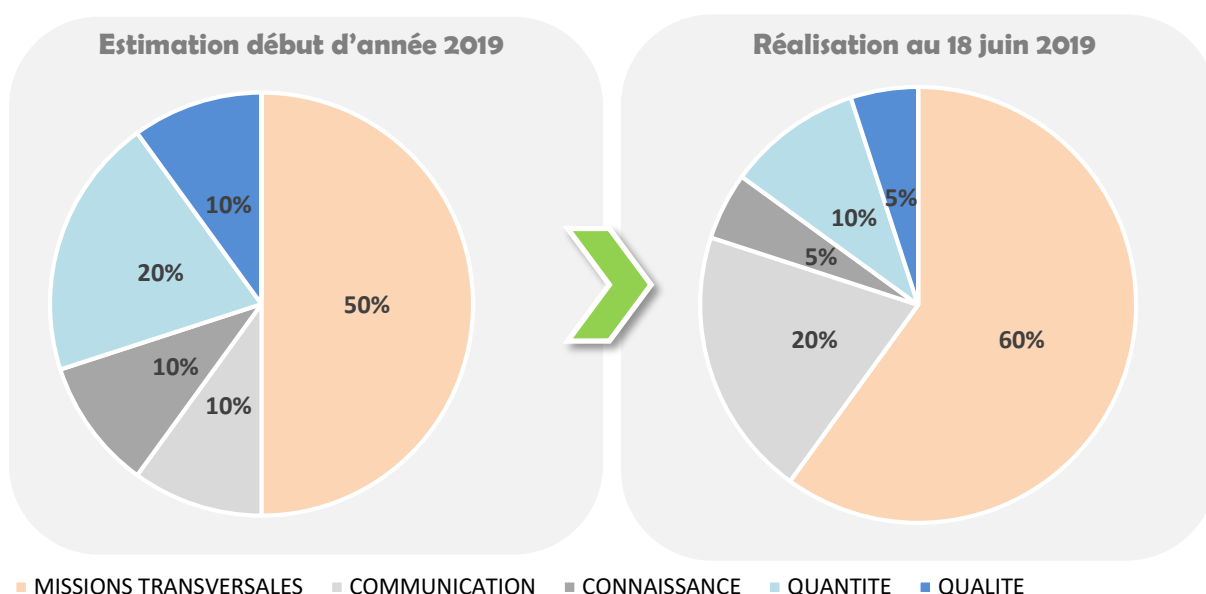
RISQUES :

- ❖ RISQUE-RUISS : limiter l'érosion des sols et le ruissellement en milieu rural et urbain
 - Améliorer la connaissance sur les risques de ruissellement et d'érosion de sols
 - Mettre en œuvre les programmes d'actions / travaux (SGEP / étude SBV)
 - Accompagner les collectivités dans la gestion des EP en binome avec l'ADOPTA
 - Ralentir les rejets pluviaux dans les eaux superficielles

◆ Camille HERNANDEZ

Le temps de travail de l'agent se partage entre des missions transversales (SAGE, Urbanisme...) et des actions plus spécifiques à la mise en œuvre du SAGE Oise-Aronde.

L'agent a quitté son poste le 18 juin 2019. L'animation du SAGE a été prise en charge par le Directeur-animateur jusqu'au 04 novembre 2019.



Les formations reçues ainsi que les journées techniques, d'informations et de concertation sont listées ci-dessous :

RÉUNION / JOURNÉE D'INFORMATION	
08 janvier 2019	Rencontre inter SAGE & CTEC : Brèche / Oise-Aronde (SMBVB, Clermont)
10 février 2019	Suivi expérimentation de l'INERIS (ZHT, Ladrancourt)
11 mars 2019	Réunion 0 phyto : diagnostic et proposition de matériels (Cinqueux)
19 avril 2019	Réalisation de prélèvements d'eau (ZHT, Ladrancourt)
25 avril 2019	Visite de la STEP de Lacroix-Saint-Ouen (Projet pédag'EAUgique)
30 avril 2019	Visite des Marais de Sacy-le-Grand (Projet pédag'EAUgique)
16 mai 2019	Rencontre inter SAGE Nonette / Oise-Aronde (Monceaux)
04 juin 2019	Intervention journée éco-citoyenne (école Les Bruyères, Lacroix-Saint-Ouen)
06 juin 2019	Journée de restitution du Projet pédag'EAUgique
FORMATION	
-	

Dans le cadre du contrat d'animation du SAGE Oise-Aronde, des indicateurs ont été définis. Ces indicateurs permettent de suivre et évaluer la mise en œuvre de l'animation, et de décrire l'état des actions réalisées et de l'animation effectuée. Ils sont collectés chaque année et analysés dans le rapport d'activité.

Indicateurs : du 1^{er} janvier 2019 au 18 juin 2019

ANIMATION DU SAGE	
Nombre de CLE organisée	<ul style="list-style-type: none"> 15 mai 2019 La révision du SAGE Oise-Aronde : mise en compatibilité du projet de SAGE révisé avec le SDAGE Seine-Normandie en vigueur avant la participation du public
Nombre de bureaux de CLE, commissions thématiques, et autres réunions relatives au SAGE	<ul style="list-style-type: none"> 01^{er} mars 2019 Comité technique « annulation SDAGE »
COMMUNICATION	
Nombre d'outils de communication réalisés (lettres, plaquettes etc.)	<ul style="list-style-type: none"> Kakémonos SAGE / GEMA / SMOA Livret de restitution du Projet Pédag'EAUgique du SMOA (édition 2018 – 2019) Guide éducatif relatif au Projet Pédag'EAUgique du SMOA (édition 2019 – 2020) Vidéo pédagogique « Ateliers Eau & Climat » Lettre d'information du SAGE n°10 Lettre d'information de la GEMA n°1
Nombre de journées de formation / sensibilisation réalisées	<ul style="list-style-type: none"> Restitution du Projet Pédag'EAUgique (1 jour – 168 élèves sensibilisés) Journée écocitoyenne – Ecole Les Bruyères, Lacroix-Saint-Ouen (1 jour – 240 élèves sensibilisés)
MISE EN ŒUVRE DU SAGE	
Nombre de documents d'urbanisme suivi (SCOT, PLU)	PLUi de l'ARC PLU Angicourt, Rieux, Rémy, Monchy-Humières SCoT CCPOH
Nombre de dossiers lois sur l'eau analysés et d'avis préparés	01 avis dossier Loi sur l'eau

En complément, les missions de mise en œuvre, de suivi du SAGE ainsi que les travaux liés à la révision du SAGE, sont détaillés dans le tableau suivant.

MISSIONS TRANSVERSALES	PROJETS/ACTIVITES	MAITRE D'OUVRAGE	TRAVAIL REALISÉ	ETAT D'AVANCEMENT
SAGE	Commission Locale de l'Eau, Bureau de la CLE, groupe de travail	SMOA	Animation des réunions en binôme avec le Directeur Mise à jour de la composition de la CLE	Achévé
	Étude de révision du SAGE Oise-Aronde	SMOA	Suivi du bureau d'étude Organisation des réunions (Comité de pilotage, Comité de Rédaction...) Préparation à la rédaction des documents du SAGE Analyse des avis rendus et reprise des documents du SAGE	En cours
	Suivi de la mise en œuvre du SAGE	SMOA	Préparation de la programmation 2020 du SAGE	En cours
	Suivi de la procédure de consultation du SAGE Oise-Aronde	DDT	Suivi de la procédure de consultation administrative Rédaction du recueil des avis	Achévée
CTEC	Appui à l'émergence de projets en lien avec le SAGE	SMOA	Préparation du Contrat Territorial Eau et Climat en lien avec le Directeur	Achévé
	Suivi des rendements de réseaux AEP	SMOA	Collecte et analyse des RAD, RPQS et SDAEP Élaboration d'une synthèse des 41 UDI à l'échelle du bassin Oise-Aronde Proposition d'actions prioritaires sur la base d'une analyse multicritères (nappe captée / ILP / volume perdu)	Achévé
URBANISME	Révision de PLU des communes de Angicourt, Rieux, Rémy, Monchy-Humières	Communes	Suivi de l'étude Diffusion du guide SAGE et Urbanisme	Achévé

ENJEUX DU SAGE	PROJETS/ACTIVITES	MAITRE D'OUVRAGE	TRAVAIL REALISÉ	ETAT D'AVANCEMENT
COMMUNICATION	Journée technique du SMOA	SMOA	Organisation de la journée en lien avec l'équipe	Achévé
	Rédaction de documents de communication du SMOA	SMOA	Rédaction de kakémonos (GEMA, SAGE, SMOA) en binôme avec le Directeur Rédaction de divers supports (affiche, lettre d'information, ...)	Achévé
	Projet Pédag'EAUgique du SMOA 2018-2019	SMOA	Mise en place du projet Élaboration de partenariat : inspection académique, CPIE des Pays de l'Oise Rédaction d'un guide éducatif et communication auprès des enseignants Sélection des projets des 6 classes Programmation en binôme avec la responsable administrative Animation en classe et organisation de la journée de restitution	Achévé
	Système d'Information Géographique et plateforme CARMEN	SMOA	Gestion du SIG, création de cartes thématiques Diffusion de la cartographie des ZH sur la plateforme CARMEN Intégration de l'enjeu « risque » dans la plateforme CARMEN	En cours
	Création du SAGE Oise-Aronde numérique	SMOA	Création de la version numérique du SAGE	En cours

CONNAISSANCE	Acquisition des données du SAGE Oise-Aronde	SMOA	Centralisation, analyse, partage des données valorisées	En cours
---------------------	---	------	---	----------

QUANTITÉ	Modèle Oise-Aronde et gestion quantitative : recalage	SMOA	Mise à jour des données prélèvements Réflexion sur les perspectives du modèle	En cours
	Suivi quantitatif de la nappe de la Craie	SMOA	Mise à jour des données pluviométriques, piézométriques, ETP	En cours
	Suivi quantitatif de l'Aronde	SMOA	Mise à jour des données limnimétriques	En cours
	VMPO	SMOA	Suivi des volumes prélevés par usage	En cours
	ZRE de l'Aronde et ressources alternatives	SMOA	Veille, suivi des retours d'expérience	En cours

QUALITÉ-URB	Suivi qualitatif des masses d'eaux superficielles	SMOA	Collecte et analyse des données physico-chimiques et biologiques	En cours
	Suivi des conformités de stations d'épuration	SMOA	Collecte et analyse des données de conformité	En cours

	Suivi des conformités des installations non collectives	SMOA	Collecte et analyse des données de conformité	En cours
	Gestion alternative des espaces verts Plan des Gestion Différenciée (PGD) Achat de matériels alternatifs aux produits phytosanitaires	Cinqueux	Communication/information Assistance technique : conseil, demande de subvention	Achévé
	<u>Avis sur le dossier loi sur l'eau 003.2019 :</u> Projet de PLU de la commune de Angicourt	Angicourt	Analyse du dossier, formulation de l'avis, consultation du bureau de la CLE	Achévé
QUALITÉ-AGRI	Suivi qualitatif des masses d'eaux souterraines	SMOA	Collecte et analyse des données ARS : concentrations en nitrates, atrazine et déséthylatrazine	En cours

PERSPECTIVES 2020

1. Mise en œuvre du Contrat de Territoire Eau & Climat (CTEC) :

La mise en œuvre du SAGE s'appuiera sur le CTEC Oise-Aronde. Ce contrat permettra aux maîtres d'ouvrage locaux de s'engager pour l'atteinte des objectifs du SAGE et d'assurer une dynamique sur le territoire.

- ❖ Appui aux maîtres d'ouvrage pour l'émergence et la réalisation des projets prévus au contrat

2. Mise en œuvre des actions du SAGE révisé :

En complément, durant l'année 2020, la chargée de mission SAGE s'engage à faire émerger / accompagner / porter les actions du SAGE révisé ci-dessous (liste non exhaustive) :

COMMUNICATION :

- ❖ D1- Élaborer un plan de communication
 - L'élaboration du plan de communication pourra faire l'objet d'un stage. Cet outil comprendra l'ensemble des actions de communications, d'informations et de sensibilisations prévues pour promouvoir le SAGE.
- ❖ D2- Faire partager les objectifs du SAGE et communiquer sur les actions réalisées dans le cadre du SAGE
 - Conception et diffusion d'un guide pédagogique du SAGE Oise-Aronde révisé,
 - Actualisation et diffusion d'un guide « SAGE et Urbanisme »,
 - Actualisation et diffusion du rapport d'activité du SMOA et de la CLE,
 - Développement du SAGE numérique (version en ligne),
 - Mise en œuvre du Projet Pédag'EAUgique (4^{ème} édition) et préparation de l'édition n°5.
- ❖ D4- Faire perdurer les commissions thématiques durant la durée du SAGE

CONNAISSANCE :

- ❖ D1- Centraliser et partager les données sur la ressource en eau, les milieux aquatiques et humides ainsi que sur les usages
 - Mise à jour, conception et diffusion du tableau de bord de suivi du SAGE,
 - Valoriser les données collectées via la plateforme CARMEN (cartographie interactive)

QUANTITÉ :

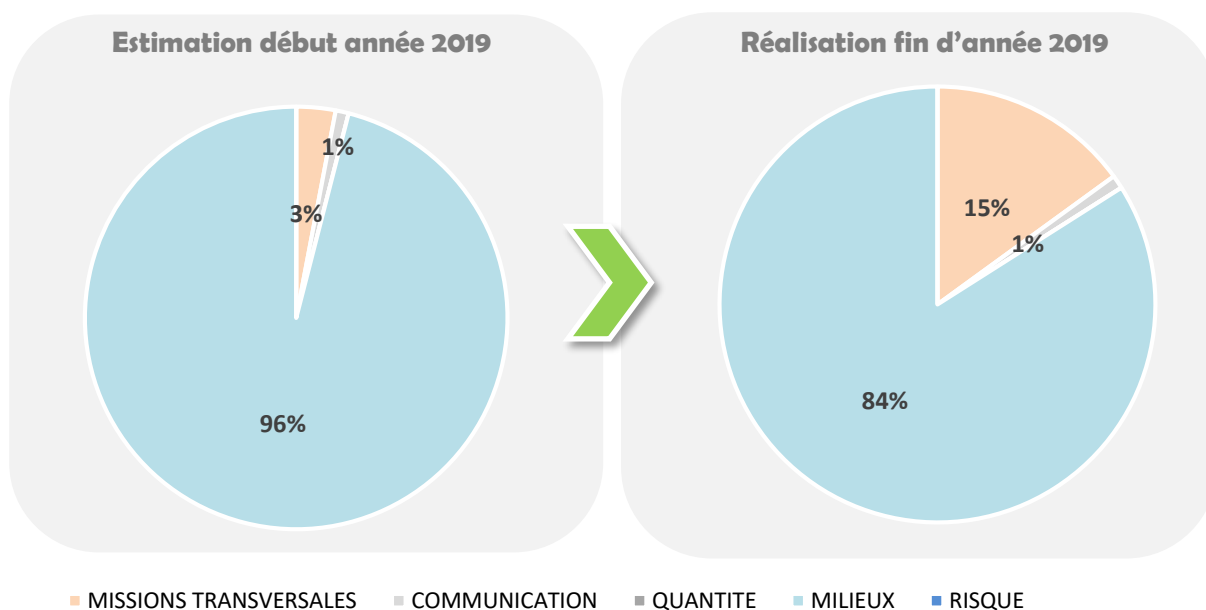
- ❖ D.ETIAGE3- Améliorer les connaissances sur le fonctionnement hydrologique et hydrogéologique du bassin Oise-Aronde
 - Marché d'AMO relative au recalage du modèle de la nappe de la Craie en binome avec le Directeur
- ❖ D.EQUI3 - Centraliser les besoins en eau futurs identifiés par usage afin de disposer d'une vision globale
- ❖ D.EQUI4 – Sensibiliser les utilisateurs aux notions de bon état quantitatif
- ❖ D.EQUI5 – Encourager les utilisateurs aux économies d'eau
- ❖ D.QUANTI9 – Respecter le VMPO
 - Mise en place et pilotage du PTGE de l'Aronde en binome avec le Directeur

QUALITÉ :

- ❖ D.URB2- Améliorer le suivi qualitatif des masses d'eau superficielles
- ❖ D.URB5- Améliorer le suivi des rejets des STEP
- ❖ D.URB9 – Impulser une démarche d'amélioration continue de la gestion des branchements privés d'AC
- ❖ D.URB18- Réduire l'utilisation des produits phytopharmaceutiques à usages non agricole
 - Assistance auprès des collectivités engagées dans la démarche « zéro phyto »,
 - Développer le programme des « Jardins s'emmêlent », en collaboration avec le CPIE,
 - Promotion des fiches initiatives du « Rés'EAU », centre de ressources zéro phyto animé par le CPIE.

◆ Jean-Christophe BULLOT

Le temps de travail de l'agent se concentre sur des actions liées à la maîtrise d'ouvrage GEMA à l'échelle du bassin Oise-Aronde.



Les journées techniques, d'informations et de concertation sont listées ci-dessous (non exhaustif) :

REUNIONS / JOURNEES D'INFORMATION	
21 mai 2019	<i>Journée Natura 2000 (Clairoix)</i>
21 juin 2019	<i>Journée technique des élus du SMOA</i>
05 juillet 2019	<i>Groupe de Travail hydromorphologique (DDT de l'Oise)</i>
19 septembre 2019	<i>Journée de sensibilisation des élus aux zones humides (Elincourt-Sainte-Marguerite / Monchy-Humières)</i>
21 septembre 2019	<i>Journée du Patrimoine au Marais de Sacy</i>
02 octobre 2019	<i>Journée technique cours d'eau (AFB - Matz)</i>
15 octobre 2019	<i>Journée technique cours d'eau (CATER60 – Verse/Divette)</i>
FORMATION	
03 au 06 juin 2019	<i>Restauration de la Continuité Ecologique (AFB, Arras)</i>
08 au 10 oct. 2019	<i>Système d'Information Géographique (Forum des Marais Atlantique, Nanterre)</i>

Dans le cadre du présent contrat d'animation, des indicateurs ont été définis. Ces indicateurs permettent de suivre et évaluer la mise en œuvre de l'animation, et de décrire l'état des actions réalisées et de l'animation effectuée. Ils sont collectés chaque année et analysés dans le rapport d'activité.

Indicateurs d'actions : du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019

	Indicateur d'activité	Données année N	Indicateur de résultats	Données année N
Création / suivi / mise à jour du PPRE	Nb d'acteurs informés État d'avancement PPRE : en cours, révision, validé	3 PPR en cours, 2 en étude et 1 en reflexion	PPR en cours	Aronde, rus forestiers, Conque
			PPRE création	Frette, rus affluents RD Oise
Gestion des travaux de restauration du PPRE	Linéaire restauré	1,3 km	Linéaire restauré (ration sur le linéaire total 270 km)	0,48 %
Mise en œuvre des actions identifiées au PTAP	État d'avancement des différentes actions : à initier, en cours, réalisée	5 en cours	Nb d'actions RCE en cours	Bienville, Marais aux ânes, Vieux-Moulin, Gournay sur Aronde, Monchy-Humières
	État d'avancement des différentes actions : à initier, en cours, réalisée	2 terminées	Nb d'actions terminées	RCE Froiselle, Planchettes aval
Gestion des travaux d'entretien du PPRE	Linéaire entretenu	29,14 km	Linéaire entretenu (ration sur le linéaire total 270 km)	10,79 %
Suivi des indicateurs de qualité des eaux		0	Nb d'analyses (IBG, IBD, IPR, inventaire frayère, ...)	0
Réseau d'alerte de lutte contre les pollutions accidentelles et/ou diffuses et toutes entraves à la législation	Nb de pollutions et/ou d'atteintes au milieu observées	3	Nombre d'atteintes signalées	3
Missions générales	RA, formations suivies, actions de com	5	Nb d'acteurs sensibilisés	300

	Nb de jours estimés	Nb de jours réalisés
MISSIONS TRANSVERSALES	5	33
<i>ACTION 1. Animation du CTEC</i>	3	1
<i>ACTION 2. Suivi du contrat d'animation technique de l'AESN</i>	2	3
<i>Technique (entretien matériel, sentier des techniques alternatives, formations, ...)</i>	0	9
<i>Administratif (rédaction CR, convention, veille, ...)</i>	0	20
COMMUNICATION	3	2
<i>ACTION 1. Promouvoir les bonnes pratiques pour la ressource en eau et les milieux</i>	3	2
MILIEUX - RIV	212	176
<i>ACTION 1. Informer les propriétaires des obligations règlementaires pour les CE en liste 2</i>	1	9
<i>ACTION 2. Informer les propriétaires des obligations règlementaires pour les CE en liste 2</i>	7	7
<i>ACTION 3. Améliorer les connaissances sur les OH faisant obstacle à la continuité écologique</i>	5	5
<i>ACTION 4. Restaurer la continuité écologique</i>	60	40
<i>ACTION 5. Améliorer les connaissances sur la connectivité latérale</i>	9	7
<i>ACTION 6. Reconnecter les annexes alluviales en fonction des opportunités et en concertation avec les usagers impactés</i>	30	2
<i>ACTION 7. Couvrir l'intégralité du territoire avec des PPRE et les mettre en œuvre</i>	20	30
<i>ACTION 8. Maitriser la prolifération des espèces exotiques envahissantes</i>	10	0
<i>ACTION 11. Préserver, restaurer et entretenir les frayères</i>	10	0
<i>ACTION 12. Gestion des travaux de restauration et de RCE identifiés comme prioritaires</i>	30	20
<i>ACTION 13. Entretien le libre écoulement des cours d'eau</i>	30	35
<i>Restauration hydromorphologique</i>	0	21
MILIEUX - AQUA	0	9
<i>ACTION 5. Améliorer la gestion des zones humides</i>	0	9
Total jours ETPT	220	220

En complément, les missions d'assistance technique ainsi que les actions liées au SAGE et à la GEMA, sont détaillées dans le tableau suivant.

MISSIONS TRANSVERSALES	PROJETS/ACTIVITES	MAITRE D'OUVRAGE	TRAVAIL REALISE	ETAT D'AVANCEMENT
SMOA	Comité Syndical, Bureau SMOA, Comité Rivières, Réunions techniques	SMOA	Participation aux réunions Animation des réunions en binôme avec le Directeur	Achevé
CTEC	Fiches actions du CTEC	SMOA	Co-rédaction des fiches en lien avec la GEMA	Achevé

ENJEUX DU SAGE	PROJETS/ACTIVITES	MAITRE D'OUVRAGE	TRAVAIL REALISE	ETAT D'AVANCEMENT
COMMUNICATION	Guide des bonnes pratiques du riverain d'un cours d'eau en Oise-Aronde	SMOA	Rédaction du guide à destination des acteurs de l'eau	Achevé
	Journée technique du SMOA	SMOA	Participation à l'organisation	Achevé
	Système d'Information Géographique	SMOA	Gestion du SIG en binôme avec la chargée de mission SAGE Création de cartes thématiques	En cours
	Web Inf'Eau du SMOA	SMOA	Rédaction d'articles en lien avec la GEMA	Achevé
	Fiche bilan travaux GEMA	SMOA	Rédaction de fiche descriptive en lien avec les travaux GEMA	Achevé
	Web trav'Eau	SMOA	Rédaction d'article en lien avec la GEMA à destination des élus	Achevé
MILIEUX-RIV	PPE – DIG de l'Aronde	SMOA	Finalisation, réalisation des études d'incidence Natura2000 et suivi DIG	Achevé
	PPE – DIG des rus forestiers	SMOA	Finalisation, réalisation des études d'incidence Natura2000 et suivi DIG	Achevé
	Travaux d'entretien de l'Aronde et affluents (10 907 ml) tranche n°2	SMOA	Animation avec le comité Rivières, partenaires techniques et financiers Technique : suivi et réception	Achevé
	Travaux d'entretien du ru de Berne et Goderu (18 243 ml) tranche n°1	SMOA	Animation avec le comité Rivières, partenaires techniques et financiers Technique : suivi et réception	Achevé
	Travaux d'entretien de l'Aronde et affluents (14 906 ml) tranche n°3/5	SMOA	Rédaction DCE, suivi du marché, analyse des offres, demande de subvention Technique : suivi et réception	Hiver 2019
	Travaux d'entretien du ru de Berne et Goderu (17 705 ml) tranche n°2	SMOA	Rédaction DCE, suivi du marché, analyse des offres, demande de subvention Technique : suivi et réception	Hiver 2019
	Travaux d'entretien du ru de la Conque et du Grand fossé (.... ml)	SMOA	Rédaction DCE, suivi du marché, analyse des offres, demande de subvention Technique : suivi et réception	Hiver 2019
	PPRE des rus affluents en rive droite de l'Oise	SMOA	Rédaction DCE, analyse des offres Suivi de l'étude, lien avec les élus locaux, co-animation des comités de pilotage et des réunions en lien avec le bureau d'étude, participation au diagnostic terrain	En cours
	PPRE du ru de la Frette et gestion quantitative des Marais de Sacy	SMOA	Analyse des offres, Suivi de l'étude, lien avec les élus locaux co-animation des réunions en lien avec le bureau d'étude, participation au diagnostic terrain	En cours
	PPRE du ru de Rhôny et des rus affluents en rive gauche de l'Oise	SMOA	Rédaction DCE	En cours
Étude des sites pilotes pour la RCE et la restauration hydromorphologique	SMOA	Propositions d'actions, esquisse sur l'Aronde et les rus forestiers	Achevé	

	Projet de RCE du moulin de Rumigny à Clairoux	SMOA	Animation d'une réunion d'information et visite de terrain	En attente
	Projet de RCE du moulin de Coudun	SMOA	Animation d'une réunion d'information	En attente
	Projet de RCE du seuil de Revennes	SMOA	Animation de réunions d'information et visites de terrain	Refusé
	Projet de restauration latérale et hydromorphologique de l'Aronde à Coudun	SMOA	Récupération des coordonnées des propriétaires et envoi d'un courrier d'information sur le projet	En attente
	Projet de restauration latérale et hydromorphologique de l'Aronde à Montiers	SMOA	Récupération des coordonnées des propriétaires, animations de deux réunions	Refusé
	Projet de RCE du moulin de Monchy-Humières	SMOA	Animation d'une réunion d'information et visite de terrain	En attente
	Projet de renaturation du ru des Planchettes au niveau du canton Carnois	SMOA	Animation d'une réunion d'information avec l'ONF et visite de terrain	En attente
	Projet de renaturation de l'Aronde à Gournay-sur-Aronde	SMOA	Animation d'une réunion d'information avec la commune et AAPPMA	En cours
	Projet de renaturation de l'Aronde à Monchy-Humières	SMOA	Animation des réunions avec les propriétaires privés	En cours
	Etude de RCE du ru de Berne au droit du marais aux ânes à Vieux-Moulin	SMOA	Sensibilisation des propriétaires, Signature d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec l'ONF et la commune de Vieux-Moulin Rédaction DCE, analyse des offres	En cours
	Etude de RCE du Moulin de Bienville	SMOA	Sensibilisation du propriétaire, signature d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage et de la renonciation au droit d'eau du moulin. Rédaction DCE, analyse des offres	En cours
	Etude de RCE du ru de Berne à Vieux-Moulin	Privé	Assistance technique dans le cadre de mesure complémentaire à l'arasement de seuil	En cours
	Travaux de RCE du moulin de Froisselle à Clairoux	SMOA	Suivi des travaux en binôme avec le Directeur	Achevé
	Travaux de RCE du ru des Planchettes aval à Lacroix-St-Ouen	SMOA	Suivi des travaux en binôme avec le Directeur	En cours
MILIEU-AQUA	Mise en place du pâturage dans le marais communal de Monchy-Humières en partenariat avec le CENP et la commune	SMOA	Suivi du pâturage, amené et replis des animaux	Achevé
	Mise en place d'un sentier pédagogique	SMOA	Suivi des travaux d'aménagements de la zones humides de Monchy-Humières Entretien des aménagements	En cours

PERSPECTIVES 2020

1. Mise en œuvre du Contrat de Territoire Eau & Climat (CTEC) :

La mise en œuvre du SAGE s'appuiera sur le CTEC Oise-Aronde. Ce contrat permettra aux maîtres d'ouvrage locaux de s'engager pour l'atteinte des objectifs du SAGE et d'assurer une dynamique sur le territoire.

- ❖ Appui aux maîtres d'ouvrage pour l'émergence et la réalisation des projets prévus au contrat

2. Mise en œuvre des actions du SAGE révisé :

En complément, durant l'année 2020, le Technicien de rivières s'engage à faire émerger / accompagner / porter les actions du SAGE révisé ci-dessous (liste non exhaustive) :

COMMUNICATION :

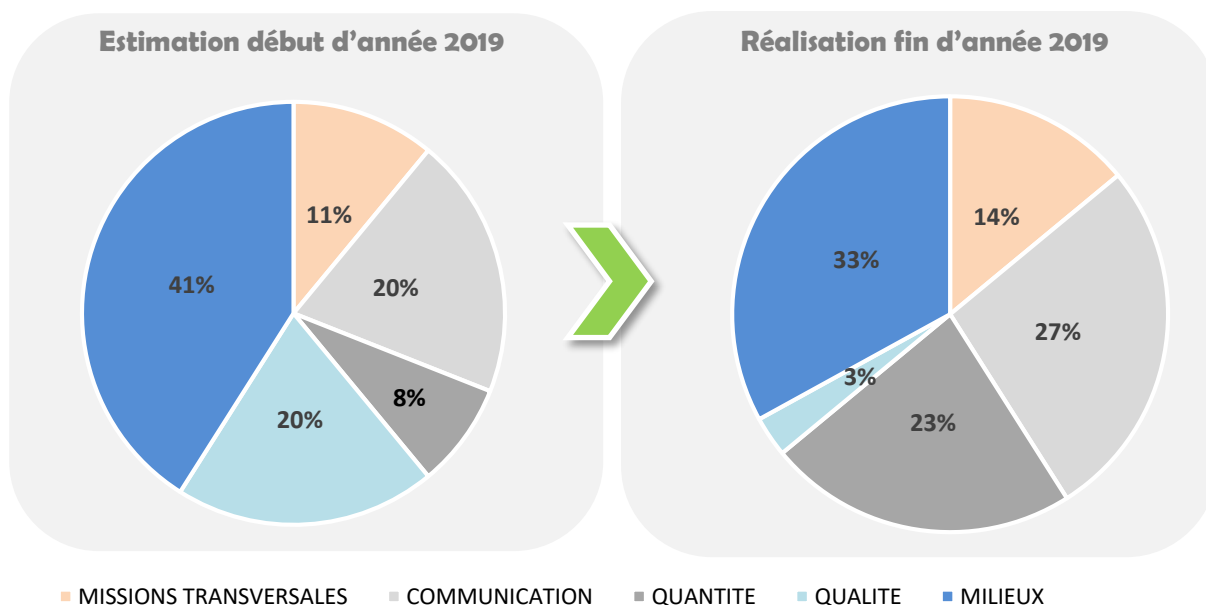
- ❖ D2- Faire partager les objectifs du SAGE et communiquer sur les actions réalisées dans le cadre du SAGE
- ❖ D3- Promouvoir les bonnes pratiques pour la ressource en eau et les milieux aquatiques

MILIEUX-RIV : Préserver et reconquérir les fonctionnalités des cours d'eau

- ❖ D.MILIEUX-RIV1- Informer les propriétaires des obligations réglementaires relatives aux CE en Liste 2
- ❖ D.MILIEUX-RIV2- Améliorer la connaissance sur les OH faisant obstacles à la continuité écologique
- ❖ D.MILIEUX-RIV3- Restaurer la continuité écologique (étude)
 - Aronde : moulin de Coudun
 - Ru de Berne : ponceaux étang St Pierre
 - Ru des Planchettes : Hameau de la Brévière et Malassise
 - Contentieuse : Moulin de Houdancourt et seuil amont
- ❖ D.MILIEUX-RIV3- Restaurer la continuité écologique (travaux)
 - Aronde : moulin de Bienville
 - Ru de Berne : ponceaux amont STEP Vieux-Moulin
- ❖ Restaurer l'hydromorphologie au niveau de sites pilotes (étude)
 - Aronde : Gournay-sur-Aronde
 - Monchy-Humières
 - Wacquemoulin
- ❖ D.MILIEUX-RIV4 – Améliorer la connaissance sur la connectivité latérale
- ❖ D.MILIEUX-RIV6 – Communiquer sur l'importance de préserver la fonctionnalité des cours d'eau
- ❖ D.MILIEUX-RIV7- Couvrir l'intégralité du territoire avec les PPRE et les mettre en œuvre
 - Aronde (PPE / PPR)
 - Rus forestiers (PPE / PPR)
 - Rus de la Conque et du Grand Fossé (PPRE)
 - Ru de la Frette (PPRE) en cours
 - Affluents en rive droite de l'Oise (PPRE) en cours
 - Ru de Rhône et affluents en rive gauche de l'Oise (PPRE) en émergence

◆ Christophe GALET

Le temps de travail de l'agent sur l'animation zones humides de l'AESN et l'animation Natura 2000 de l'Etat se partage entre des missions transversales et des actions plus spécifiques liées à la connaissance et la préservation des Marais de Sacy et des zones humides du bassin Oise-Aronde.



Les journées techniques, d'informations et de concertation sont listées ci-dessous :

REUNIONS / JOURNEES D'INFORMATION	
24 mai 2019	<i>DISEN : atelier thématique biodiversité (DDT - Beauvais)</i>
25 et 26 nov 2019	<i>Séquence « Éviter-Réduire-Compenser » (DREAL, AFB - Amiens)</i>
29 novembre 2019	<i>DISEN : atelier thématique biodiversité (DDT - Beauvais)</i>
FORMATION	
26 juin 2019	<i>Macro EXCEL (CCLVD - Laigneville)</i>
10 septembre 2019	<i>Gestion des milieux aquatiques favorables aux odonates (DREAL - Orry-le-Ville)</i>

Dans le cadre du présent contrat d'animation, des indicateurs ont été définis. Ces indicateurs permettent de suivre et évaluer la mise en œuvre de l'animation, et de décrire l'état des actions réalisées et de l'animation effectuée. Ils sont collectés chaque année et analysés dans le rapport d'activité.

Indicateurs d'actions : du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019

Action mise en oeuvre	Objectifs	Indicateurs de résultat	Etat d'avancement
Suivi du contrat d'animation technique de l'AESN	1 COPIL AESN / 1 COPIL Natura 2000 1 RA AESN / 1 RANatura 2000 4 comités Marais de Sacy	Nb de COPIL Nb de rapport d'activité Nb de comité Marais de Sacy	1 COPIL AESN et 1 COPIL Natura 2000 1 RA AESN et 1 RA Natura 2000 2 comités Marais de Sacy
Animation du CTEC (2019 - 2025)	Appui aux MO pour l'émergence et la réalisation des projets prévus au Contrat Information continue des partenaires du contrat sur l'état d'avancement des actions programmées	Etat d'avancement du CTEC	Relecture et compléments des fiches actions du CTEC
Actions de formation/sensibilisation des usagers/habitants à l'environnement et aux enjeux eau/biodiversité/climat (plaquette, classe d'eau, exposition). (animation ZH AESN et Natura 2000)	20 visites Marais de Sacy 1 classe d'eau 2 lettres d'information semestrielles pour gestionnaires 1 lettre d'information Natura 2000 5 articles divers	Nb de visites Nb de classe d'eau Nb de lettres d'information Nb d'articles divers	24 visites Marais de Sacy 1 classe d'eau 2 lettres pour les gestionnaires 1 lettre d'information Natura 2000 10 articles divers (Web Inf'Eau) Actualisation du site Marais de Sacy Journées européennes du patrimoine et Natura 2000
Suivi des MAEC sur BAC Labryère-Sacy	2 réunions MAEC	Nb de réunions MAEC BAC Labryère-Sacy	1 réunion MAEC 1 atelier d'échanges GI2E du BAC Labryère-Sacy
Elaborer/Actualiser le plan de gestion hydraulique globale des Marais de Sacy	Suivi l'étude gestion quantitative Marais de Sacy	Etude gestion quantitative réalisée	Inventaire de la fonctionnalité de la tourbière finalisé
Assistance aux gestionnaires des Marais de Sacy et du bassin-versant Oise-Aronde à la gestion des zones humides	Calage des travaux Natura 2000 avec les gestionnaires des Marais Rencontre des propriétaires et locataires pour la gestion des ZH du bassin-versant	Nb de gestionnaires rencontrés Surface de travaux de restauration de ZH	Bilan foncier ZH Oise-Aronde avec CENP Assistance technique et réglementaire auprès des gestionnaires Gestion par les buffles domestiques à Monchy-Humières
Rencontre des gestionnaires des Marais pour réaliser des travaux d'entretien et de restauration de ZH	Rencontre des gestionnaires pour l'entretien par les buffles et la restauration par des contrats Natura 2000	Nb de gestionnaires rencontrés	5
Inventaire des amphibiens à Rosoy	1 inventaire des amphibiens à Rosoy	Nb d'inventaires des amphibiens à Rosoy	13 comptages nocturnes (08/02 – 09/04) 1 CR (DDT 60 et la DREAL HdF)
Relevés des échelles limnimétriques des Marais	Suivi hebdomadaire des échelles limnimétriques	Bilan du suivi hebdomadaire	45
Mesures des débits sur les Marais de Sacy	Suivi tous les 2 mois des débits	Bilan du suivi des débits	6
Suivi piézométrique des Marais de Sacy	Suivi des piézomètres	Bilan du suivi des piézomètres	Mise à jour régulière des 3 piézomètres
Tubage et suivi des puits artésiens sur Marais de Sacy	Tubage et suivi des puits artésiens	Nb de puits tubés et suivis	Aucun suivi
Encadrement des suivis réalisés par le CENP et le CBNBI dans le cadre de l'assistance Natura 2000	1 réunion de calage des suivis Natura 2000 Accompagnement dans certains suivis Natura 2000	Nb de suivis Natura 2000 réalisés	1 réunion de calage Suivis Triton crêté, Phragmite aquatique et Jussie à grandes fleurs
Suivi de la zone humide tampon à Sacy-le-Grand	Suivi du raccordement électrique de la zone humide tampon Mise à jour du cahier d'entretien de la zone humide tampon Suivi de l'efficacité de la zone humide tampon 1 article sur la zone humide tampon	Réalisation du raccordement électrique Présentation du cahier d'entretien Evaluation de l'efficacité Nb d'articles parus	Entretien Suivi de l'expérimentation INERIS Suivi de l'efficacité amont-aval de la ZHT Présentation de la ZHT au comité syndical du SMCTEUR de Sacy Aucun article

Suivi du ruissellement à Sacy-le-Grand	<i>Rencontre des agriculteurs Suivi des aménagements de la plaine agricole de Sacy-le-Grand</i>	<i>Nb d'agriculteurs rencontrés Nb d'aménagements réalisés</i>	4 agriculteurs, commune, CD 60
Suivi de la programmation de travaux de restauration ou d'entretien	<i>Suivi de l'ensemble des travaux d'entretien et de restauration sur les Marais de Sacy (gestionnaires, CENP)</i>	<i>Nb et surface de travaux suivis (gestionnaires, CENP)</i>	Programme stratégique de la propriété départementale avec CENP dans les Marais
Rédiger les documents administratifs/financiers (CCTP, dossier de subvention, DIG, DUP, etc.) préalable aux travaux	<i>Consultation des entreprises pour les travaux Natura 2000 Montage de 2 contrats Natura 2000 pour la restauration de zones humides</i>	<i>Nb de dossier de contrat Natura 2000 déposés</i>	2 contrats Natura 2000 déposés
Mise en œuvre des travaux et suivi des chantiers	<i>Suivi des travaux Natura 2000 Mise en place du pâturage tournant par les Buffles domestiques</i>	<i>Nb et surface de travaux réalisés dans le cadre de contrats Natura 2000 Nb d'hectares pâturés par les buffles domestiques Réalisation des travaux gestion quantitative</i>	Pâturage de 20 Ha par les Buffles domestiques Suivi de la recolonisation végétale suite à un contrat Natura 2000
Animation de la labellisation Ramsar	<i>1 séminaire national 1 séminaire Hauts-de-France Projet achat maison Ramsar et aménagements annexe Projet ouverture marais vers l'extérieur</i>	<i>Nb de séminaires acquisition maison Ramsar et Nb d'aménagements annexe Nb d'aménagements extérieurs découverte des marais</i>	1 séminaire national (présentation histoire et évolution des usages Marais de Sacy) 1 séminaire Hauts-de-France 1 réunion projet de maison Ramsar 1 réunion et visite de terrain pour projet de cheminement et vues le long de RD 75 Projet de valorisation transformateurs

Action mise en oeuvre	Nb de jours estimés	Nb de jours réalisés
MISSIONS TRANSVERSALES	25	31
<i>Suivi du contrat d'animation technique de l'AESN</i>	23	30
<i>Animation du CTEC (2019 - 2025)</i>	2	1
COMMUNICATION	45	60
<i>Actions de formation/sensibilisation</i>	30	45
<i>Animation labellisation Ramsar</i>	15	15
QUALITE	17	7
<i>Suivi des MAEC sur BAC Labryère-Sacy</i>	2	1
<i>Suivi de la zone humide tampon à Sacy-le-Grand</i>	10	4
<i>Suivi du ruissellement à Sacy-le-Grand</i>	5	2
QUANTITE	44	49,5
<i>Elaborer/actualiser le plan de gestion</i>	20	25
<i>Relevés des échelles limnimétriques des Marais de Sacy</i>	20	20
<i>Mesures des débits sur les Marais de Sacy</i>	2	3,5
<i>Suivi piézométrique des Marais de Sacy</i>	1	1
<i>Tubage et suivi des puits artésiens sur Marais de Sacy</i>	1	0
MILIEUX	89	72,5
<i>Assistance aux gestionnaires des Marais de Sacy et du BV Oise-Aronde à la gestion des ZH</i>	15	10
<i>Rencontre des gestionnaires des Marais de Sacy : travaux entretien/ restauration de ZH</i>	5	5
<i>Inventaire des amphibiens à Rosoy</i>	4	6,5
<i>Encadrement des suivis réalisés par le CENP et le CBNBI dans le cadre de l'assistance Natura 2000</i>	10	10
<i>Suivi de la programmation de travaux de restauration ou d'entretien des ZH</i>	5	1
<i>Rédiger les documents administratifs/financiers préalable aux travaux</i>	15	10
<i>Mise en œuvre des travaux et suivi des chantiers</i>	35	30
Total jours ETPT	220	220

En complément, les missions d'assistance technique ainsi que les actions liées au SAGE, à la GEMA et à Natura 2000, sont détaillées dans le tableau suivant.

MISSIONS TRANSVERSALES	PROJETS/ACTIVITES	MAITRE D'OUVRAGE	TRAVAIL REALISE	ETAT D'AVANCEMENT
SMOA	Comité Syndical, Bureau SMOA, Comité Marais de Sacy, Réunions techniques	SMOA	Participation aux réunions Animation des réunions	Achévé
CTEC	Fiches actions du CTEC	SMOA	Co-rédaction des fiches en lien avec la GEMA	Achévé
Natura 2000	Bilan de l'activité Natura 2000	SMOA	Rédaction du RA 2018 et COPIL Natura 2000	Achévé

ENJEUX DU SAGE	PROJETS/ACTIVITES	MAITRE D'OUVRAGE	TRAVAIL REALISE	ETAT D'AVANCEMENT
COMMUNICATION	Projet Pédag'EAUgigue du SMOA 2018-2019	SMOA	Encadrement de visites sur les Marais de Sacy Participation à la restitution du projet	Achévé
	Visites des Marais de Sacy du SMOA	SMOA	Encadrement des visites sur les Marais de Sacy avec le grand public et des associations locales en partenariat avec le CD 60	Achévé
	Evènementiels du SMOA	SMOA	Participation à la Fête de la Science et à la journée européenne du patrimoine dans les Marais de Sacy en partenariat avec le CD 60 Organisation de la journée européenne Natura 2000 en Oise-Aronde	Achévé
	Journée technique du SMOA	SMOA	Encadrement de la visite des Marais de Sacy	Achévé
	Site internet Marais de Sacy	SMOA	Actualisation du site internet des Marais de Sacy	Achévé
	Lettres d'information	SMOA	Rédaction d'une lettre semestrielle (Longua aqua infos) Rédaction de la lettre annuelle d'information sur Natura 2000	Achévé
	Web Inf'Eau du SMOA	SMOA	Rédaction d'articles en lien avec les zones humides et les Marais de Sacy	Achévé
QUALITE	Réunion de présentation des MAEC du BAC Labruyère / Sacy-le-Grand	CCLVD	Participation et intervention à la réunion à destination de la profession agricole	Achévé
	Atelier d'échanges GI2E avec agriculteurs du BAC Labruyère / Sacy-le-Grand	CCLVD	Participation à l'atelier	Achévé
QUANTITE	PPRE du ru de la Frette et gestion quantitative des Marais de Sacy	SMOA	Visites pour appel d'offres avec BE et analyse complémentaire des offres Calage du protocole d'inventaire de la fonctionnalité de la tourbière Calage de l'échantillonnage et inventaires de terrain sur la fonctionnalité de la tourbière (sol et végétation) Calage des emplacements, pose et relevés des piézomètres dans la tourbe	En cours
MILIEUX	Bilan foncier sur les zones humides Oise-Aronde	SMOA/CENP	Participation aux réunions avec le CENP	En cours
	Appel à Manifestation d'Intérêt soHUMID sur l'évaluation de la contribution des eaux souterraines dans le fonctionnement des zones humides	BRGM	Apport de données sur les Marais de Sacy Assistance dans la sélection des sites, participation aux réunions	En cours

Assistance technique et réglementaire auprès de 6 propriétaires/locataires des Marais de Sacy 2019	Privés	<p>Visites de terrain avec FDC 60 : avis pour un projet de reprofilage des berges d'un étang dans une propriété privée à Sacy-le-Grand</p> <p>Visites de terrain : avis pour l'installation de dalles stabilisantes dans un enclos à chevaux et sur un projet de curage et de faucardage de la végétation d'une mare de chasse dans une propriété privée à Cinqueux</p> <p>Visites de terrain avec CENP: avis et avis sur le porter à connaissance d'intention de travaux transmis à la DTT 60 pour une projet de décapage dans le cadre de la création d'une platière à bécassine et du reprofilage des berges de la mare de chasse dans le marais communal de Les Ageux</p> <p>Visite de terrain : avis sur du faucardage de la végétation d'un étang dans une propriété privée à Sacy-le-Grand</p> <p>Visite de terrain avec CENP pour analyse de l'incidence d'aménagements sur une population de Triton crêté dans une propriété privée à Sacy-le-Grand</p> <p>Veille technique et réglementaire, diffusion d'informations</p>	Achevé
Assistance technique pour la mise en œuvre d'une noue des eaux pluviales au droit du ru de la Fontaine Froide	Saint-Martin Longueau	Suivi des travaux	Achevé
Gestion par les buffles domestiques dans le Marais de Monchy-Humières sur 2 Ha	SMOA/CENP	Installation et enlèvement de la clôture avec le CENP Suivi du pâturage (état de la clôture, remplissage de l'abreuvoir, suivi sanitaire, impacts sur la végétation)	Achevé
Gestion par les buffles domestiques dans les Marais de Sacy sur 20 Ha	SMOA	Installation et enlèvement de la clôture Suivi du pâturage (état de la clôture, remplissage de l'abreuvoir, suivi sanitaire, impacts sur la végétation)	Achevé
Mise en œuvre des sites naturels de compensation sur les zones humides dans le territoire Oise-Aronde	SMOA	Rédaction d'une note méthodologique	En cours
Inventaire des amphibiens à Rosoy	SMOA/CCLVD	Intervention en classe au GS à Rosoy Encadrement des 13 comptages nocturnes avec les bénévoles et le GS Rédaction bilan et diffusion	Achevé
Suivi hebdomadaire des échelles limnimétriques sur les marais et en périphérie	SMOA	45 relevés hebdomadaires de 13 échelles sur les marais et en périphérie Récupération des relevés des 15 échelles (propriétaires et locataires) Rédaction bilan et diffusion	Achevé
Suivi des débits des cours d'eau sur les marais	SMOA/AFB	6 mesures des débits avec AFB tous les 2 mois Rédaction bilan et diffusion	Achevé
Suivi des piézomètres	SMOA/BRGM	Rédaction bilan et diffusion	Achevé
Suivi de la zone humide tampon	Sacy-le-Grand	Suivi expérimentation : encagement des épinoches sur la ZHT et le canal de Ladrancourt par l'INERIS (suivi de la dissection, prélèvements eau et sédiments) Analyse de l'efficacité de la ZHT (prélèvements eau : entrée / sortie) Suivi des travaux d'électrification de la ZHT Sortie découverte du rôle de la ZHT et des Marais de Sacy avec le CPIE 60 Réunion de présentation des résultats de l'efficacité de la ZHT au comité syndical du SMECTEUR et sensibilisation (SCoT CCPOH) Entretien du site en lien avec la commune de Sacy-le-Grand	Achevé
Suivi du ruissellement à Sacy-le-Grand	SMOA	Suivi des engagements sur le plateau nord des Marais de Sacy (4 agriculteurs, commune, CD 60) Suivi des aménagements	Achevé

	Suivi de l'assistance à l'animation Natura 2000	SMOA	<p>Suivi de la Jussie à grandes fleurs et du Myriophylle du Brésil sur 2 propriétés privées (rédaction fiche de suivi et conventions de gestion, suivi sur les 2 propriétés et chantier d'arrachage sur une des propriétés avec le CBNBI)</p> <p>Suivi de la Renouée du Japon (plantation de saules sur une station de Renouée du Japon sur la commune de Sacy-le-Grand avec LEGTA Airion)</p> <p>Suivi du Phytolaque d'Amérique (chantier d'arrachage sur la propriété du CD 60 avec le CBNBI)</p> <p>Suivi inventaire du Triton crêté avec le CENP sur 3 propriétés privées, la commune de Sacy-le-Grand et le CD 60</p> <p>Suivi inventaire de l'Ecrevisse à pattes blanches sur la Frette amont avec l'AFB</p> <p>Suivi inventaire du Phragmite aquatique avec la SOMS (sélection et visite du site)</p>	Achevé
	Programme LIFE Nature marais tourbeux alcalins du Nord de la France	CENP/SMOA	Participation aux réunions de calage, relecture et compléments des documents et de la cartographie pour le programme de travaux	En cours
	Suivi des travaux d'entretien et de restauration sur les Marais de Sacy	SMOA	<p>Suivi recolonisation végétale : post travaux expérimental de broyage sans exportation sur 1,5 Ha sur la propriété du CD 60, mise à jour de la fiche travaux</p> <p>Suivi recolonisation végétale : post contrat Natura 2000 2018 propriétaire privé avec le CENP sur 1 500 m² (déboisement, reprofilage de berge et curage partiel)</p> <p>Suivi programme stratégique de la propriété départementale avec le CENP (réunion et prise de connaissance)</p>	Achevé
	Montage de 2 contrats Natura 2000 pour la restauration de zones humides dans les Marais de Sacy sur environ 2 hectares	Privé Sacy-le-Grand	<p>Visite pour le calage des travaux avec les propriétaires</p> <p>Rédaction CCTP travaux Natura 2000, consultation des entreprises, visite de terrain</p> <p>Assistance montage dossiers demande de subvention Natura 2000</p>	Achevé
	Animation de la labellisation Ramsar	SMOA	<p>Participation au rencontre Ramsar Hauts-de-France à Saint-Omer</p> <p>Organisation réunion sur la valorisation du projet de maison Ramsar (CPIE 60, CD 60, SOMS, CENP, CCPOH)</p> <p>Rédaction du projet de plan de valorisation et de la démarche de gestion agro-écologique des Marais de Sacy</p> <p>Rédaction de la charte pour la gestion du site Ramsar Marais de Sacy entre l'Etat, l'Association Ramsar France et le SMOA</p> <p>Réunion et visite de terrain pour le projet de cheminement et des vues le long de la RD 75 entre Sacy-le-Grand et Cinqueux avec CD 60</p> <p>Participation au séminaire national Ramsar à Amiens avec intervention sur l'histoire et de l'évolution des usages dans les Marais de Sacy</p> <p>Organisation du comité de suivi Ramsar</p>	Achevé

PERSPECTIVES 2020

1. Mise en œuvre du Contrat de Territoire Eau & Climat (CTEC) :

La mise en œuvre du SAGE s'appuiera sur le CTEC Oise-Aronde. Ce contrat permettra aux maîtres d'ouvrage locaux de s'engager pour l'atteinte des objectifs du SAGE et d'assurer une dynamique sur le territoire.

- ❖ Appui aux maîtres d'ouvrage pour l'émergence et la réalisation des projets prévus au contrat

2. Mise en œuvre des actions du SAGE révisé :

En complément, durant l'année 2020, le Chargé de mission zones humides – Marais de Sacy s'engage à faire émerger / accompagner / porter les actions du SAGE révisé ci-dessous (liste non exhaustive) :

COMMUNICATION :

- ❖ D2- Faire partager les objectifs du SAGE et communiquer sur les actions réalisées dans le cadre du SAGE
 - Poursuite de la rédaction de lettres d'information (Natura 2000) et d'articles (Web Inf'Eau)
 - Poursuite de l'encadrement de visites et d'évènementiels
- ❖ D3- Promouvoir les bonnes pratiques pour la ressource en eau et les milieux aquatiques
 - Poursuite de la rédaction lettre « Longua aqua infos » pour les gestionnaires

QUALITE :

- ❖ URB 1 – Sensibiliser la population et les usagers sur les sources de pollutions ponctuelles et diffuses
- ❖ D.URB13/14- Améliorer la connaissance des axes de ruissellement / rejets urbains susceptibles de générer une pollution sur le milieu récepteur en zone rurale
- ❖ D.URB18- Réduire l'utilisation des produits phytopharmaceutiques à usages non agricole
- ❖ D.AGRI 4 - Maintenir la dynamique enclenchée sur la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires à usage agricole via tous les dispositifs existants mobilisables
 - Poursuite du suivi des MAEC sur le BAC Labryère – Sacy-le-Grand engagés par l'animatrice BAC

QUANTITÉ :

- ❖ ETIAGE 4- Améliorer la gestion quantitative du marais de Sacy
 - Etude du PPRE de la Frette et de la gestion quantitative des Marais de Sacy
- ❖ ETIAGE 6- Développer la pratique du tubage des puits artésiens sur l'ensemble de l'UH
- ❖ EQUI 5- Encourager les utilisateurs aux économies d'eau
- ❖ EQUI 11- Respecter le Volume Objectif sur le bassin versant des Marais de Sacy

MILIEUX

- ❖ AQUA 2 - Améliorer la connaissance et la gestion des zones humides :
 - poursuite de l'assistance aux gestionnaires des Marais de Sacy et du bassin-versant Oise-Aronde à la gestion des zones humides
- ❖ AQUA 4 - Réhabiliter les fonctionnalités des zones humides
- ❖ AQUA 5 - Améliorer la gestion des zones humides
- ❖ AQUA 6 - Appliquer la doctrine ERC
- ❖ AQUA 7 – Identifier les SNC
- ❖ AQUA 8 - Préserver les Marais de Sacy :
 - poursuite des actions liées à la connaissance, suivi, entretien, restauration des Marais de Sacy
 - poursuite des actions liées à la valorisation du site RAMSAR des Marais de Sacy par l'acquisition d'une maison typique des Marais et d'une zone humide (cressonnière)

RISQUES :

- ❖ RISQUE-RUISS : limiter l'érosion des sols et le ruissellement en milieu rural et urbain

Marie-Charlotte LARIVIERE

Elle assure la préparation et l'exécution des budgets et des procédures budgétaires, la gestion de la dette et le suivi des ressources du SMOA. Elle assure le lien avec les partenaires externes (administratif, financier, comptable). Elle est sous l'autorité du Directeur du SMOA.

THEMATIQUE	TRAVAIL REALISÉ	ETAT
GESTION BUDGETAIRE	Préparation et élaboration des documents budgétaires et l'ensemble des documents d'informations liés aux décisions budgétaires : budget Primitif et budget annexe, DM, compte administratif, DOB, bilans intermédiaires	Achevé
	Suivi quotidien des budgets : SAGE, GEMA, MARAIS DE SACY	En cours
	Assistance auprès des chargés(e) de mission, technicien et du Directeur dans l'élaboration de programme d'actions (approche budgétaire)	En cours
	Assistance auprès du Directeur lors des comités, bureaux et réunions techniques (présentation des différents documents comptables et budgétaires)	En cours
	Supervision, et contrôle de la saisie des factures	En cours
	Préparation, exécution et suivi des procédures liées aux mandatements et aux titres de recettes	En cours
	Élaboration des documents (tableaux de bords, FCTVA)	Achevé
	Préparation et coordination des procédures de marché public (publicités, dématérialisation des marchés, ...) ;	En cours
	Suivi comptable des subventions (AESN, CR, CD, ÉTAT, EUROPE)	En cours
	Suivi et gestion des emprunts et de la trésorerie	En cours
	Suivi de l'inventaire	En cours
	Relation avec les différents partenaires (Trésoreries, AESN, CD, CR, ÉTAT, EUROPE)	Achevé
RESSOURCES HUMAINES	Élaboration des actes relatifs à la gestion du personnel	Achevé
	Suivi des données relatives à la paie, aux congés, aux remboursements des frais de personnel et à la médecine du travail	Achevé
	Assistance auprès du Directeur pour les procédures de recrutement	En cours
	Mise à jour du tableau des effectifs	Achevé
	Gestion administrative des stagiaires et de la formation interne	En cours
	Réalisation des déclarations sociales et fiscales de la collectivité	En cours

◆ Nadège GAMAIN

Sous l'autorité de la Responsable Administrative et Financière, elle exécute des actes administratifs et de gestion courante dans le domaine de l'eau. Elle recueille, traite la circulation des données et informations nécessaires au fonctionnement de la structure et des partenaires externes.

THEMATIQUE	TRAVAIL REALISÉ	ETAT
GESTION ADMINISTRATIVE	Préparation et organisation du Comité Syndical, CLE, Bureaux, réunions techniques	Achevé
	Préparation et organisation des Comités Techniques (Rivières, Marais de Sacy, ...)	Achevé
	Organisation des réunions : réserver un lieu, inviter les participants, gérer la liste des présents	Achevé
	Réalisation de travaux bureautique (saisie et mise en forme : courriers, tableaux, comptes rendus, rapports, ...), tri, classement, archivage, numérisation	En cours
	Gestion du standard téléphonique	En cours
	Gestion des agendas de l'équipe, prendre et organiser les rendez-vous	Achevé
	Tenue du registre de courrier « départ » et « arrivée »	Achevé
	Tenue des registres des délibérations, décisions et arrêtés	En cours
	Secrétariat du quotidien	Achevé
COMMUNICATION	Mise à jour du site internet SMOA, Marais de Sacy	En cours
	Réalisation de la WEB INF'EAU, WEB TRAV'EAU et divers supports de communication	En cours
COMPTABILITE	Élaboration des bons de commandes à l'aide d'un logiciel comptable	Achevé
	Préparation et suivi des frais de missions de l'équipe	Achevé
	Préparation administrative des demandes de subventions (AESN, CR, CD, ENTENTE OISE-AISNE, ...)	Achevé
	Gestion des fournitures administratives et des mobiliers	Achevé
	Enregistrement des factures en lien avec la Responsable Administrative et Financière	Achevé
RESSOURCES HUMAINES	Réalisation ponctuelle des déclarations sociales et fiscales de la collectivité en lien avec la Responsable Administrative et Financière	Achevé
	Réalisation ponctuelle des paies en lien avec la Responsable Administrative et Financière	Achevé

SMOA

Syndicat Mixte Oise-Aronde

Syndicat Mixte Oise-Aronde
ZAC du VALADAN n°18
Route de Roye
Tél : 03 44 09 65 00
Fax : 03 44 09 64 99
accueil@smoa.fr

Site : <https://oisearonde.wixsite.com/smoa>

